



HAL
open science

Notre-Dame-de-la-Garde à La Ciotat : règles et modèles de la ville du 21e siècle ?

Catherine Blain, Pascal Lejarre, Manon Scotto, Xavier Dousson

► To cite this version:

Catherine Blain, Pascal Lejarre, Manon Scotto, Xavier Dousson. Notre-Dame-de-la-Garde à La Ciotat : règles et modèles de la ville du 21e siècle ? : Autour des travaux de l'atelier de projet " Histoire, Théories et Projet ". 5, 70 p., 2021, Les Dossiers du Lacth. hal-04156795

HAL Id: hal-04156795

<https://hal.science/hal-04156795>

Submitted on 9 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Notre-Dame-de-la-Garde à La Ciotat : règles et modèles de la ville du 21^e siècle ?

Étude de l'atelier de projet « Histoire, Théories et Projet »
sous la direction de Pascal Lejarre, architecte, cycle Master (M1 et M2)
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, semestre 2017-2018

Synthèse par Catherine Blain et Pascal Lejarre,
avec les contributions de Xavier Dousson et Manon Scotto

Lacth / Ensapl, novembre 2021



Cette publication a été réalisée au laboratoire de recherche Lacth de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille.

.*Direction, recherches et rédaction* : Pascal Lejarre (architecte, maître de conférence Ensapl) et Catherine Blain (architecte, ingénieur de recherche au Lacth).

.*Graphisme, maquette et mise en page* : Catherine Blain, assistée de Guillaume Henry (architecte diplômé de l'Ensapl, moniteur au Lacth).

Crédits et remerciements

Au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle : pour la reproduction des documents graphiques et photographies extraites du fonds Fabien Vienne, auxquels des droits demeurent attachés (© SIAF / Cité de l'architecture et du patrimoine / Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle).

À Xavier Dousson (maître de conférence Ensa Paris-Malaquais), Manon Scotto (doctorante Ensa et Univ. de Grenoble) et Sylvie Denante (Drac PACA).

À Pascal Lejarre et aux étudiant(e)s de l'Ensapl : Raphaël Berta, Marie Devos, Arthur Fredonnet, Anne Helleu, Guillaume Henry, Denitzsa Hristova, Justin Le Sayec et Mathilde Schaal, pour les autres illustrations.

© Droits réservés

Illustration de couverture et de 4e : Fabien Vienne - SOAA, ensemble de 170 logements sociaux, individuels groupés, Notre-Dame-de-La-Garde, La Ciotat (1968-1971). Cl. Fabien Vienne, non daté (DR SIAF/CAPA/AAXX^es, Fonds Vienne)



École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille

LACTH
LABORATOIRE / CONCEPTION / TERRITOIRE / HISTOIRE


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Programme pluriannuel de recherche 2016-2020
**Architecture du XX^e siècle,
matière à projet
pour la ville durable du XXI^e siècle**

En partenariat avec le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en lien avec le Plan urbanisme construction architecture, l'Agence nationale pour le renouvellement urbain, la Caisse des dépôts et consignations et l'Union sociale pour l'habitat.

Notre-Dame-de-la-Garde à La Ciotat : règles et modèles de la ville du 21^e siècle ?

Étude de l'atelier de projet « Histoire, Théories et Projet »
Sous la direction de Pascal Lejarre, architecte, cycle Master (M1 et M2)
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, semestre 2017-2018

**Synthèse par Catherine Blain et Pascal Lejarre,
avec les contributions de Xavier Dousson et Manon Scotto**

Lacth / Ensapl, novembre 2021

| | |
|--|----|
| AVANT-PROPOS | |
| Catherine Blain et Pascal Lejarre | 07 |
| 1. INTRODUCTION | |
| L'Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle. Démarche pédagogique | 11 |
| Pascal Lejarre | |
| 2. FABIEN VIENNE À LA CIOTAT | |
| Fabien Vienne (1925-2016), notice biographique | 17 |
| Xavier Dousson | |
| L'opération Notre-Dame de la Garde (1967-1971). Lecture multiple d'un projet singulier : échelles, acteurs et temporalités | 25 |
| Manon Scotto | |
| Entretien avec Fabien Vienne, au sujet de Notre-Dame-de-la-Garde | 33 |
| Xavier Dousson | |
| 3. ANALYSES | |
| Raphaël Berta, Marie Devos, Pascal Lejarre | 39 |
| 4. TROIS THÉMATIQUES DE PROJET | |
| Présentation par Pascal Lejarre | 45 |
| Ajouter un équipement structurant | |
| Projet de Raphaël Berta et Marie Devos | 49 |
| Projet de Arthur Fredonnet et Denitzsa Hristova | 55 |
| Étendre, construire à côté | |
| Projet de Anne Helleu et Guillaume Henry | 59 |
| Retravailler les discontinuités avec le contexte | |
| Projet de Mathilde Schaal et Julien Le Sayec | 63 |
| BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES | 67 |
| FABIEN VIENNE, REPERES BIOGRAPHIQUES | 69 |



Exposition-atelier *Fabien Vienne. Point. Ligne. Surface. Volume*, 2015



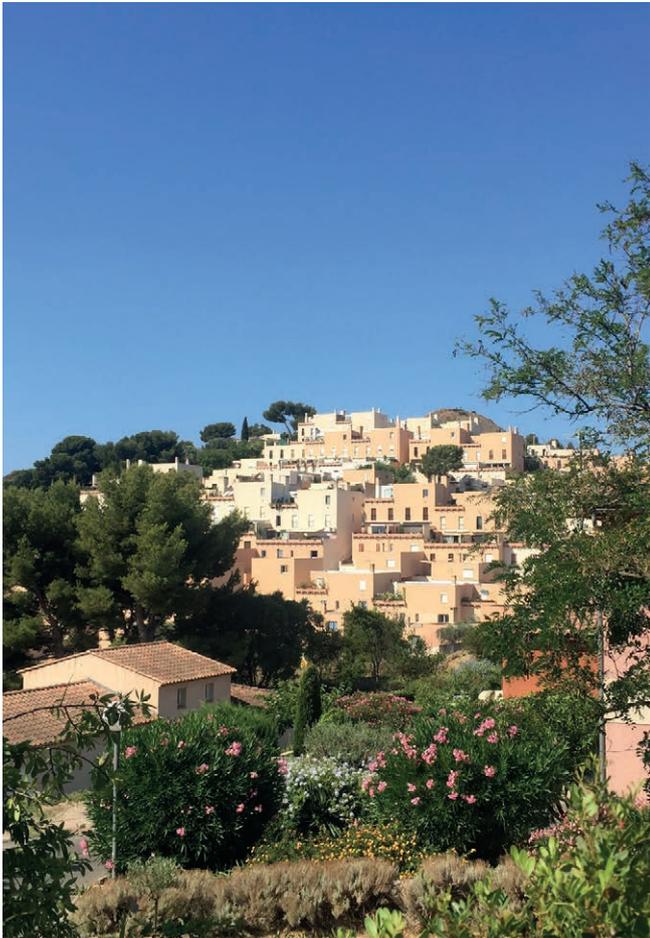
Fiche-affiche *Label XXe siècle*, CAUE des Bouches-du-Rhône, 2015

Ce dossier du Lacth fait la synthèse des travaux d'un atelier de projet du cycle Master de l'Ensapl, mené au semestre d'automne 2017-2018 sous la direction de Pascal Lejarre.

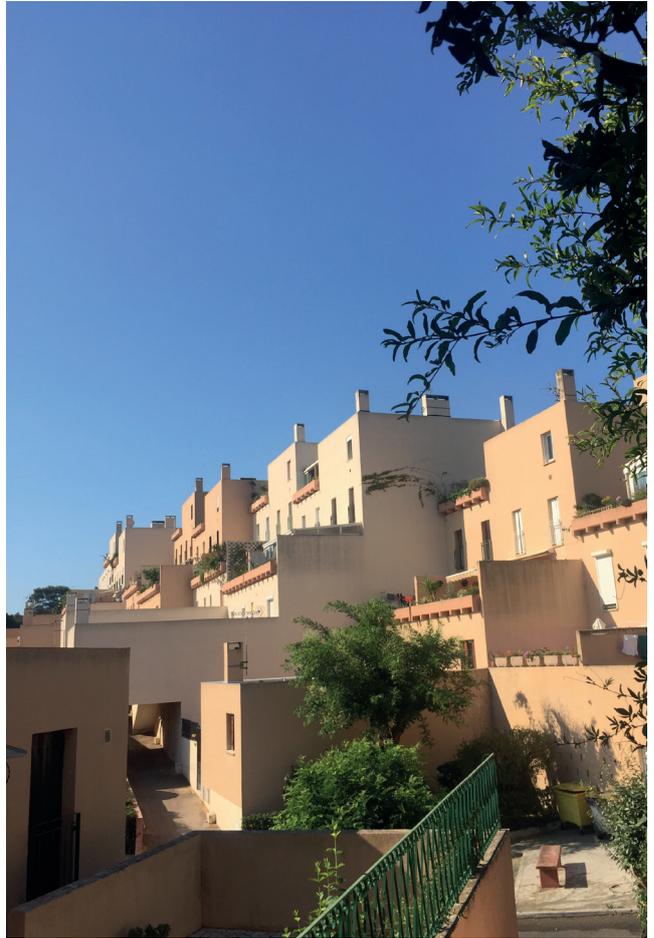
La réflexion de ce atelier a pris appui sur une fine connaissance de l'oeuvre de Fabien Vienne, élaborée à partir de 1997 par Xavier Dousson (architecte, docteur en Histoire de l'Art et maître de conférence à l'Ensa Paris Val-de-Seine) et mise en valeur par une exposition-atelier en 2015-2016 (*Fabien Vienne. Point. Ligne. Surface. Volume*, Cité de l'Architecture et du Patrimoine), sur l'analyse approfondie de son opération de La Ciotat, conduite par Manon Scotto en 2014-2015 dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master à l'Ensa de Marseille (sous la dir. de René Borruéy, Ève Roy et Alice Sotgia)¹ et, enfin, sur l'expérience de l'atelier de projet conduit par Frédéric Breyse à l'Ensa Marseille (dans le cadre de cette recherche conjointe, 2017).

Ces enseignants et chercheurs ont généreusement partagé leur savoir et leur documentation avec les étudiants de l'atelier, et nous les en remercions vivement. Xavier Dousson et Manon Scotto ont bien voulu participer à cette publication en rédigeant des articles inédits, qui contribuent à éclairer les démarches analytiques et projectuelles des étudiants de Master de l'Ensapl de Lille.

1- Voir bibliographie à la fin de ce dossier



Contexte (cl. F. Breyse 2017)



Forme urbaine (cl. P. Lejarre 2018)



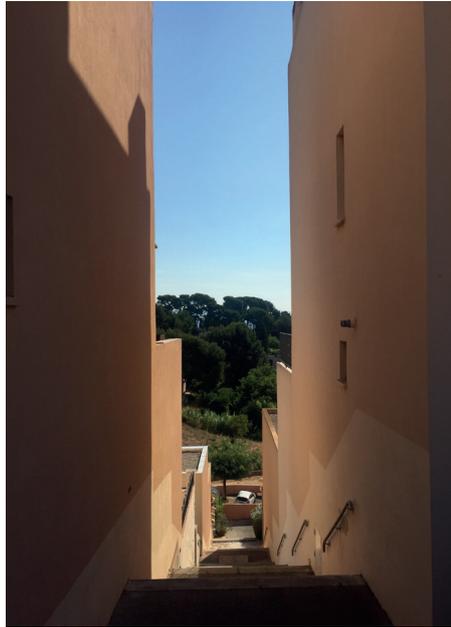
Plateforme de stationnement (cl. P. Lejarre 2018)



Parcours en limite (cl. P. Lejarre 2018)



Accès aux logements (cl. P. Lejarre 2018)



Vue cadrée sur le paysage (cl. F. Breyse 2017)



Parcours dans la pente (cl. F. Breyse 2017)

Notre-Dame-de-la-Garde à La Ciotat :

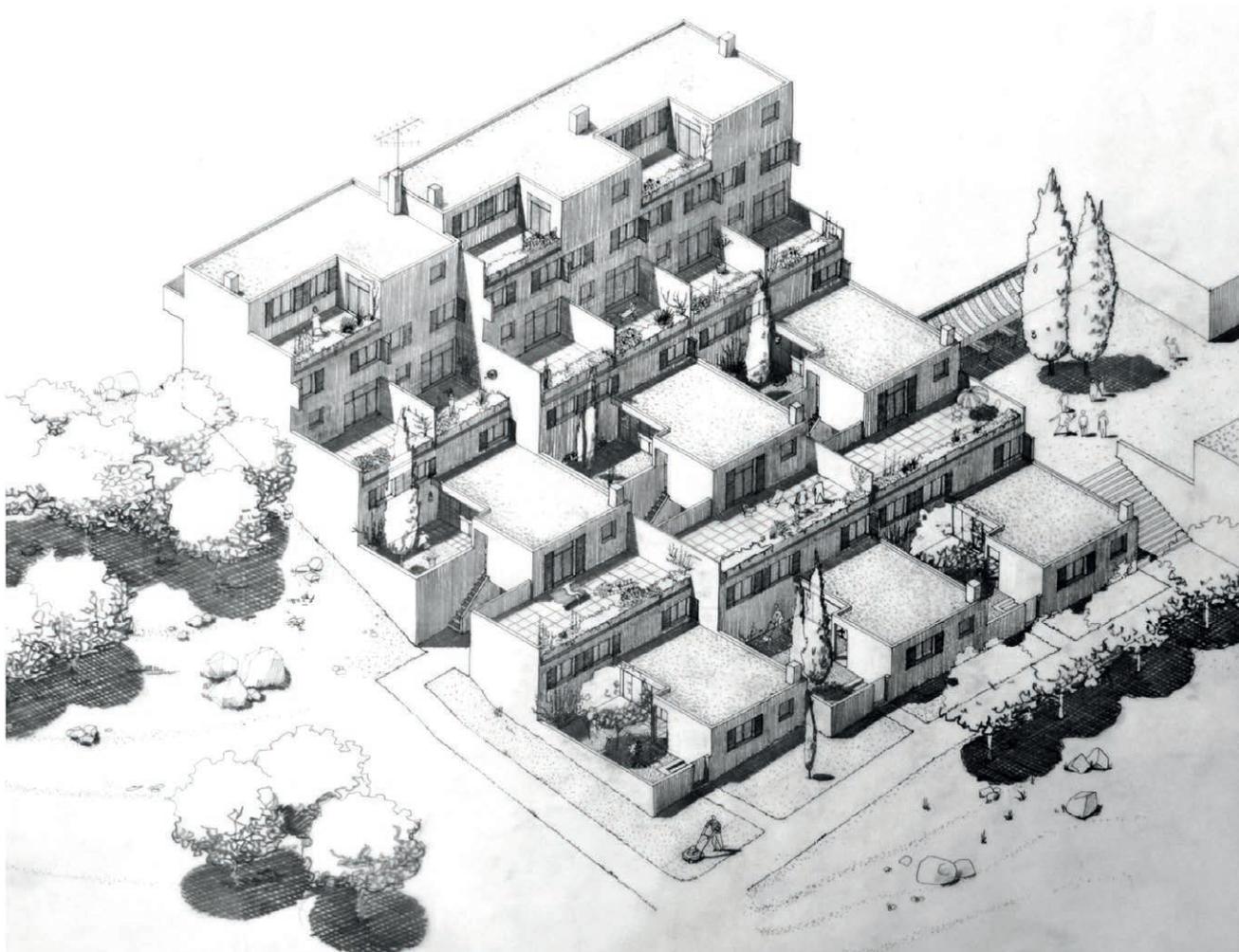
enquête photographique, novembre 2017 (cl. F. Breyse) et mars 2018 (cl. P. Lejarre)



Ruelle à demi-couverte (cl. P. Lejarre 2018)



Placette (cl. P. Lejarre 2018)



Notre-Dame-de-la-Garde, La Ciotat (1968-1971) : Croquis de détail, Fabien Vienne, non daté (SIAF/CAPA/AAXX's, Fonds Vienne)

L'Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle. Démarche pédagogique Pascal Lejarre

Menée par l'atelier de projet «Histoire, Théories et Projet» en cycle Master durant le semestre de printemps de l'année universitaire 2017-2018, l'étude de Notre-Dame de la Garde à La Ciotat se donne comme objectifs l'analyse de l'opération et l'exploration de ses potentialités de transformation.

Elle s'inscrit dans le projet de recherche mené dans le cadre de l'appel «Architecture du XX^e siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e siècle» par le Lacth de l'Ensap Lille et l'Inama de l'Ensa Marseille. «Connaitre et gérer le legs du logement social, expérimental et innovant de la décennie 1968-1978» est l'objectif de ce projet de recherche qui débouche sur une approche théorique des concepts d'innovation et d'habitat intermédiaire. Un corpus de 32 opérations a été identifié suivant deux axes de leur caractère innovant: le dispositif technique constructif et le renouvellement typomorphologique. Il s'agit d'expertiser les qualités techniques et culturelles de ce corpus, et d'évaluer la valeur patrimoniale et la valeur d'actualité de cet héritage.

Identifiée par le programme de recherche, l'opération Notre-Dame de la Garde, réalisée par Fabien Vienne en 1971 à La Ciotat (13) a été retenue comme support pédagogique de l'atelier.

Inscrit dans un site à très forte dimension paysagère, marqué par une très forte composante topographique, ce projet offre un exemple d'habitat intermédiaire sous la forme d'un ensemble de 170 logements individuels groupés, disposés en escalier, en partie superposés et ouvrant sur des terrasses privatives.

La forme urbaine, adaptée des figures d'habiter locales méditerranéennes, offre des parcours intérieurs faits de séquences et de seuils visuels, des ruelles à demi-couvertes, des escaliers, des vues cadrées... Elle se caractérise par un refus de la verticalité, un caractère vernaculaire très marqué et un caractère proliférant qui fonctionne avec le principe de trame et de grille.

L'ensemble est aujourd'hui en bon état.

Objectifs de l'étude

Il s'agit de connaître l'opération de façon approfondie et d'en comprendre le caractère innovant pour mieux la retravailler et proposer des projets cohérents avec l'existant.

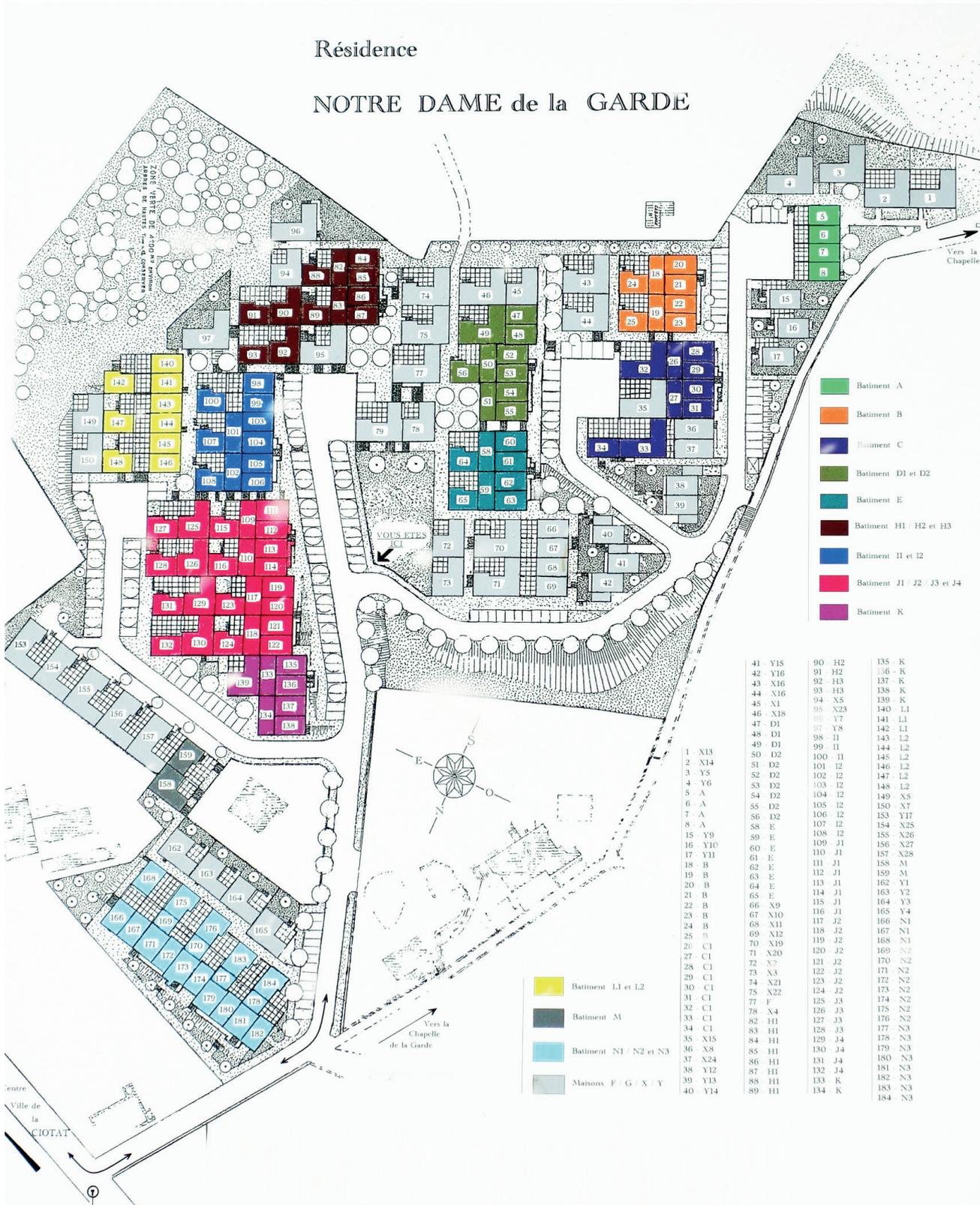
Menée à partir des recherches entamées à l'Ensa Marseille, l'analyse constructive et typomorphologique permet d'en expertiser les qualités techniques et culturelles. Son rapprochement avec les théories et les pratiques architecturales, qui lui sont contemporaines, permet d'en évaluer la modernité.

En lien avec le programme de recherche, une réflexion sur la forme urbaine (espace public et bâtiments) est engagée :

- comment modifier la forme urbaine existante pour la traduire en ville durable ?
- comment modifier la forme urbaine en gardant lisible la mémoire de cette forme ?

Résidence

NOTRE DAME de la GARDE



Résidence Notre-Dame-de-la-Garde, panneau d'accueil / plan d'ensemble (cl. P. Lejarre 2018)

Différentes thématiques de projet sont explorées :

- étendre l'opération, construire à coté,
- retravailler les discontinuités avec le contexte,
- ajouter un équipement structurant.

- Formation au projet

Elle est décomposée suivant un principe pédagogique en 4 étapes :

- l'analyse des composantes architecturales, urbaines et paysagères du site,
- la proposition d'un épannelage idéal au 1/200ème, «ce qu'attend le site»,
- l'insertion, dans une partie de cet épannelage, d'un projet architectural développé au 1/100ème,
- l'approfondissement d'une séquence majeure du projet par une coupe perspective au 1/50ème.

Chaque étape de la formation fait l'objet d'un rendu. Quelle que soit l'échelle abordée, l'argumentation du projet par l'analyse, son articulation avec des savoirs théoriques, la finesse du rapport au contexte et le respect des contraintes sont présentés comme les thèmes majeurs et les critères décisifs de l'atelier.

Apports théoriques et culturels

Pour permettre aux étudiants de lire l'opération et la situer dans son époque, des apports théoriques et culturels ont été couplés à la fabrication du projet. Ils ont été appréhendés de différentes manières.

Une série d'interventions a été proposée, notamment, dans le cadre de la semaine dite intensive en début de semestre :

- «L'Unité d'Habitation», «Roland Simounet et la rationalisation du rêve méditerranéen» par Richard Klein,
- «Des Zup aux villes nouvelles, expérimentation de l'habitat et fabrication de la ville» par Catherine Blain,
- «La critique des conceptions de la ville et de l'habitat propres au Mouvement Moderne, le Team Ten» par Valter Balducci,
- «Entretien avec Fabien Vienne au sujet de Notre-Dame de la Garde» par Xavier Dousson.

Chaque intervention a fait l'objet un compte rendu par les étudiants. Des références bibliographiques ont été données pour leur permettre de développer une recherche personnelle.

Conséquence d'une météo particulièrement défavorable durant le séjour, l'intervention des enseignants de l'Ensa-Marseille a été annulée, mais Marseille et Notre-Dame de la Garde ont été vues sous la neige.

L'ensemble des visites a débouché sur la mise en forme collective d'un carnet de voyage par les étudiants.



Seminario internazionale
Séminaire international

RIQUALIFICAZIONE DELL'ABITARE
QUALI SFIDE PER IL XXI SECOLO?

RÉHABILITATION DE L'HABITAT :
QUELS ENJEUX POUR LE XXI^E SIÈCLE ?

22 & 23 novembre 2018

Politecnico di Torino
Sede del Lingotto, via Nizza 230
Aula Magna
Torino



Compréhension et redessin de l'opération

Les recherches entamées à l'Ensa Marseille ont réuni une documentation importante sur Notre-Dame de la Garde : esquisses (1966-67), pièces écrites et documents graphiques du Permis de Construire (1968) transmis par Ana bela de Araujo, Fiche du CAUE (2014) et conférence (2016) de Thierry Durousseau, mémoire de Master (2015) et conférence (2016) de Manon Scotto, mémoire de Master (2018) et documents graphiques (2018) de Pauline Benielli.

Dès les premières séances, cette documentation a été donnée aux étudiants qui l'ont complétée par les relevés effectués durant le voyage d'étude. Elle leur a servi à réaliser les documents graphiques sur support informatique et les maquettes de l'existant, aux échelles du 1/200ème et 1/100ème.

Séminaire International «Réhabilitation de l'Habitat : quels enjeux pour le XXIe siècle ?», Turin, 22 et 23 novembre 2018

Le Plan Urbanisme Construction Architecture, en partenariat avec le Dipartimento di Architettura e Design du Politecnico di Torino, a lancé un appel à contributions afin d'identifier, diffuser et valoriser des projets architecturaux d'étudiants et des travaux scientifiques issus de la recherche doctorale dans le cadre du Séminaire International «Réhabilitation de l'Habitat : quels enjeux pour le XXIe siècle ?», qui s'est tenu les 22 et 23 novembre 2018 à Turin.

Sélectionné, le PFE de Raphaël Berta «Réhabilitation de Notre-Dame de la Garde, 175 logements de Fabien Vienne à La Ciotat. Méditerranée(s)», mené en collaboration avec Marie Devos, a été présenté dans l'exposition qui accompagnait le Séminaire.

Abordant les enjeux de la réhabilitation de l'habitat selon une double approche théorique et opérationnelle, ce séminaire a réuni chercheurs et praticiens. Richard Klein y participait dans le cadre d'une conférence «Les logements de la croissance, un héritage ?».



Fabien Vienne à La Réunion, n. d.
(archives Jacqueline et Fabien Vienne)

Né en 1925 et disparu en 2016, Fabien Vienne, architecte, designer et urbaniste, a été une figure discrète et originale de la scène architecturale française. Engagé très tôt auprès de représentants éminents de la modernité française, il s'est attaché à construire dès le milieu des années cinquante une trajectoire professionnelle indépendante qui l'a mené de la conception de meubles à l'urbanisme en passant par la mise au point de systèmes constructifs, la réalisation « d'objets » architecturaux singuliers, la création de scénographies d'expositions et l'invention de jeux de construction. Ce parcours non linéaire, versatile, marqué par un infatigable travail d'investigation et une curiosité toujours renouvelée, révèle l'exigence d'un créateur passionné pour lequel la modernité était aussi un art de vivre et de questionner la société.

Au soir de sa vie, bien peu en phase avec les développements récents de sa profession, rappelant ce qui l'avait guidé toute sa vie professionnelle, il écrivait : « La motivation de mon activité est l'amélioration des conditions de vie pour le plus grand nombre de personnes en facilitant les tâches matérielles. Donc produire des objets utiles en grande quantité aux conditions les plus économiques par la rationalisation, industrielle ou pas.² » Cette assertion trouve ses fondements dans l'immédiat après-guerre.

Une formation à l'architecture en autodidacte

Fabien Vienne a 20 ans à la Libération. Au choc provoqué par la guerre succède pour lui la découverte du Mouvement Moderne et de quelques-uns de ses « hérauts » parisiens. En effet, recruté au sortir de l'école des Arts-Appliqués par Jean Bossu³, ancien collaborateur des années puristes de Le Corbusier, il participe à ses côtés au vaste chantier de la Reconstruction et se retrouve propulsé au cœur de la modernité française. Cette rencontre décide de son engagement en architecture et, comme lui, il se formera sur le tas, dans l'expérience concrète des chantiers et du travail en agence. Jusqu'à la fin des années quarante, Fabien Vienne travaille ainsi principalement pour Bossu et ses associés, notamment Louis Miquel avec qui il apprend les détails de la manipulation du Modulor corbuséen, mais également, « prêté pour des charrettes », pour Marcel Lods, André Hermant, Georges-Henri Pingusson, Michel Roux, André Sive ou encore Paul Nelson. Il participe aux dernières missions ethnographiques du Chantier EAR 1425⁴ et conçoit quelques meubles produits notamment par les chantiers Rochebrune. Il côtoie Le Corbusier, Jean Prouvé, Charlotte Perriand, Auguste Perret, Gérald Hanning.

Au début des années cinquante, Fabien Vienne s'installe à La Réunion (Océan Indien) pour suivre les chantiers de Jean Bossu et y monter pour lui une agence locale. La tâche est immense, les moyens techniques encore limités, le travail abondant. L'île, encore très largement sous-équipée, vient tout juste d'être départementalisée (mars 1946). Ce changement de statut induit un bouleversement de son paysage architectural et urbain : après des années de stagnation, La Réunion se transforme profondément à partir de la fin des années 1940, l'État imprimant progressivement sa marque et implantant partout ses infrastructures et ses services publics. L'installation de Fabien

Vienne dans l'île coïncide heureusement avec le déploiement de cet effort sans précédent. Pour Bossu, il va ainsi réaliser des ouvrages prestigieux, comme l'école d'agriculture de Saint-Joseph (1949-1957), le bâtiment administratif de la Caisse de la Sécurité Sociale de La Réunion (CGSS, 1950-1958, détruit fin 2017) ou encore l'immeuble de logements Les Remparts à Saint-Denis (1953-1954). Il va surtout construire des logements sociaux et des écoles par dizaines dans toute l'île, se confrontant ainsi à la rigueur exigée par la réalisation d'architectures authentiquement économiques.

Cette aventure outre-mer le forme définitivement. À son retour en métropole, d'où il conservera des liens solides et étroits avec l'île, il fonde en 1957 sa propre structure, la Société d'Architecture et d'Aménagement (SOAA), « société d'études et d'Arts appliqués à la construction et à l'industrie⁵ » en accord avec sa vision du métier. C'est au sein de cette structure qu'il réalisera entre autres la villa Camp Ozoux à Saint-Denis (1954-1955) et le Siège de la Société Immobilière du département de La Réunion⁶ (1959).

Un « modérateur⁷ » aux marges

N'étant pas diplômé (jusqu'en 1977), Fabien Vienne échappe en grande partie à la production de masse des années de la Croissance. Sa trajectoire professionnelle se construit dans une relation approfondie avec certains grands entrepreneurs, qu'il a su convaincre de la pertinence de son approche, ainsi qu'avec plusieurs commanditaires privés. De fait, au-delà des quelques réalisations architecturales conçues dans un cadre habituel de commande, comme le Centre de réadaptation du Grau-du-Roi⁸ (1956) ou l'Hôtel Pralong 2000 à Courchevel (1971-1972), la singularité de son parcours s'accompagne d'une production tout à fait unique en France à cette époque.

Ainsi, par exemple, il met au point pour l'entrepreneur réunionnais Maurice Tomi un système constructif souple et économique pour construire, par centaines et de toutes tailles, des maisons et édifices en bois à La Réunion (système EXN⁹, 1974, encore utilisé aujourd'hui). Ce système, véritable réussite économique et industrielle, a également été diffusé dans les Caraïbes, en Australie et adapté ponctuellement au climat métropolitain¹⁰. Il est lui-même l'héritier de plusieurs recherches personnelles et de réalisations antérieures, à l'exemple du système Trigone (1960-1966)¹¹, utilisé pour la réalisation de villages de vacances (en particulier celui du Val d'Yerres, 1971) et construit comme démonstration à la Réunion pour convaincre Maurice Tomi (1969). Trigone est basé sur l'utilisation du dodécaèdre rhombique, un volume formé de 12 losanges qui deviendra une des signatures de Fabien

1- Xavier Dousson, architecte et docteur en Histoire de l'Art, est maître de conférence à l'Ensa Paris Val-de-Seine. La biographie de Fabien Vienne a été reconstituée en grande partie à partir des conversations qu'il a eues avec lui, dès sa première rencontre le 1^{er} juillet 1997 et jusqu'à son décès en mars 2016. Ces conversations ont notamment fait l'objet d'un travail de captation entre 2002 et 2003, lors de 11 séances d'entretiens. Les archives de Fabien Vienne ont été déposées de son vivant, en décembre 2012, au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle (CAPA), et complétées par un nouveau dépôt en juin 2016 (côte 434 ifa; consultable sur http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_VIEFA). À partir de 2007, son travail est documenté sur internet par l'ouverture d'un site personnel (www.fabienvienne.com), conçu et réalisé par Fabien Vienne, Gilles Durrupt et Xavier Dousson, aujourd'hui géré par l'Association des amis de Jacqueline et Fabien Vienne (AAJFV). En 2015, une exposition-atelier *Fabien Vienne. Point. Ligne. Surface. Volume*, présentée du 15 avril 2015 au 25 janvier 2016 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (Paris), a permis pour la première fois de montrer son travail à un public élargi (Commissariat : Enora Prioul, Aurélie Cottais et Mathilde Chatelet, avec des contributions de Xavier Dousson et Manon Scotto).

2- Fabien Vienne, *Identification des jeux à l'architecture*, note manuscrite, non datée, vers 2015-2016.

3- Voir Xavier Bousson, *Jean Bossu, Une trajectoire moderne singulière*, Paris, Ed. du Patrimoine, coll. Carnets d'architectes, 2014, 192 pages.

4- Ce chantier EAR 1425 (pour « Enquête d'Architecture Rurale ») est lancé en mai 1941 par le musée des Arts et Traditions populaires. Il est conçu et dirigé par Georges-Henri Rivière (inventeur et conservateur du musée), Pierre-Louis Duchartre (chargé de mission des musées nationaux), Urbain Cassan (architecte, initiateur du projet), Pierre Drobecq (architecte) et Guy Pison. Fabien Vienne est envoyé dans la plaine de Caen (Calvados). Sur ce sujet, voir en particulier Georges-Henri Rivière, « Le chantier 1425 : un tour d'horizon, une gerbe de souvenirs », *Ethnologie française*, nouvelle série, tome 3, numéro 1-2, 1973, p. 9-14. L'ensemble des études réalisées dans le cadre du Chantier EAR 1425 a fourni les bases à la publication, à partir de 1977, d'un corpus de plus d'une vingtaine de volumes sur l'architecture rurale française dirigé par Jean Cuisenier. Voir enfin le catalogue de l'exposition consacrée à Georges-Henri Rivière qui s'est tenue au MUCEM du 14 novembre 2018 au 4 mars 2019 : Germain Viatte et Marie-Charlotte Calafat (dir.), *Georges Henri Rivière. Voir, c'est comprendre*, Marseille, Ed. Mucem-RMNGP, 2018, 303 p.

5- La SOAA, structure coopérative, est à la fois domiciliée à Paris, dans l'Océan indien et aux Antilles.

6- Fondée en 1949, la Société Immobilière du département de La Réunion (SIDR) est toujours active en 2019.

Vienne. Il apparaît rétrospectivement comme un travail fondateur de l'architecte sur l'utilisation de la trame carrée et sur l'optimisation volumétrique des constructions. De même, il conçoit à la Ciotat l'opération Notre-Dame de la Garde (1968¹³), un village de maisons en bandes installées dans la pente qui, à l'époque, rejoint le petit nombre de réalisations innovantes renouant avec l'écriture de l'habitat traditionnel¹².

Confronté durant toute sa carrière à des projets d'échelles variées ainsi qu'à une palette élargie de programmes architecturaux (maisons, écoles, bureaux, usines, hôtel, centre de soin, université, logements collectifs, etc.), Fabien Vienne a construit sa trajectoire sans se soucier de bâtir une carrière ou de faire fructifier une hypothétique rente de situation liée à une spécialisation.

Au tournant des années soixante-dix, pour le fabricant-éditeur de mobilier Jacques Bousigué, il imagine une gamme complète de meubles dessinés sur une base modulaire permettant de les concevoir comme les pièces complémentaires, cousines et articulées d'un ensemble cohérent, tant sur le plan formel que sur celui de la production et de l'usage (COX, 1969-74). Actif jusqu'à la fin de son existence, il a consacré les dernières années de sa vie à la création de jeux ainsi qu'à des recherches plus théoriques sur la géométrie dans l'espace, tout en poursuivant une activité de concepteur de meubles et de projets architecturaux.

Le point commun entre toutes ses propositions a été son amour de la géométrie, mais d'une géométrie entendue comme celle d'un constructeur, mobilisant les ressources offertes par l'usage des trames, la répétition et la combinaison d'éléments normalisés et modulés entre eux, assumant la gestion des assemblages, des joints, des pentes et le recouvrement des pièces pour en assurer l'étanchéité. Cette géométrie, informée par l'économie et les principes de la construction, bien plus qu'un simple outil de composition, est devenue au fil du temps l'expression quasi philosophique d'une manière de comprendre le monde, d'exprimer ses lois et, *in fine*, de lui rendre hommage.

7- Fabien Vienne n'aimait pas les mots architecte et designer, rattachés pour lui à une vision Beaux-Arts de la discipline architecturale ou à une approche mercantile et fondée sur le marketing du design. Il leur préférerait celui de « modélateur » ; mot qu'il avait inventé avec quelques amis au début des années 1960 en fondant de l'association « Le Centre de la modélation » (parue au JO du 17 juin 1964, page 5264).

8- Voir « Centre départemental du Grau-du-Roi », *L'Architecture Française*, n° 213-214, mai-juin 1960, p. 60-62. Ainsi que J. Arrighi de Casanova, F. Vienne, « Le centre du Grau-du-Roi », *Revue de l'Économe*, n° 291, p. 1410-1419 et p. 1485.

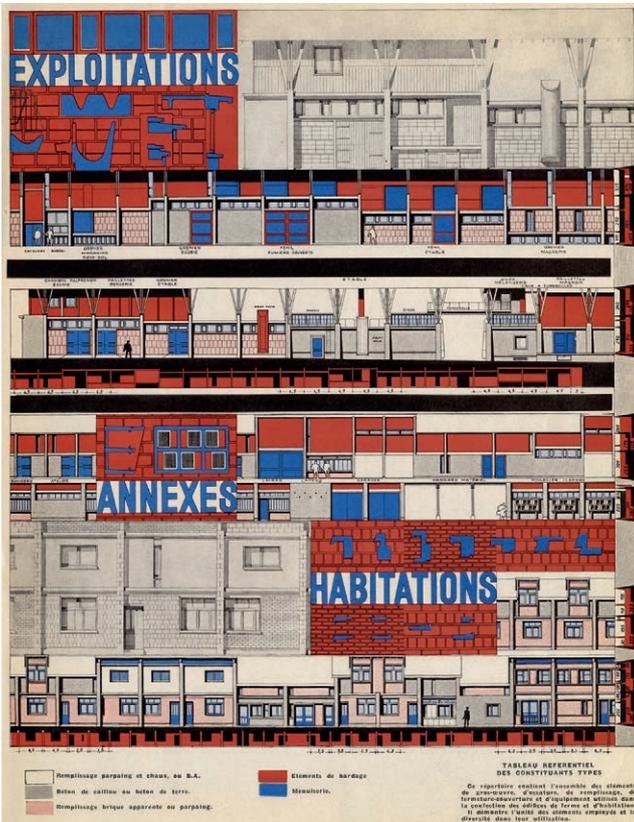
9- Voir « Système de construction en bois : EXN », *Techniques & Architecture*, n° 345, décembre 1982-janvier 1983.

10- Pour l'opération Villaboïs à Bordeaux Lac, 1984.

11- Voir « L'architecture de recherche, le système Trigone », *Techniques & Architecture*, n° 6, mars 1967, p. 114-119.

12- Voir Bibliographie à la fin de ce dossier.

13- Comme les villages de vacances « Le Merlier » de l'Atelier de Montrouge à Cap Camarat (1959-1967) et « Les Fourches » de Jean Aubert & André Lefèvre au Lavandou (1961-1968) - labellisés « Architecture XX^e siècle ».



Ci-dessus :

Reconstruction du village témoin du Bosquel (Somme, 1941-1953). Paul Dufournet urbaniste et architecte en chef, Jean Bossu, Pierre Dupré, Maurice Grandjean, Louis Miquel, Raymond Senevat architectes, Mannes Degraaf architecte conseiller technique et Robert Le Ricolais ingénieur conseil.

Planche « Les constituants types » réalisée par Fabien Vienne, exprimant une part de la philosophie constructive du projet : la conception d'éléments de construction manutentionnables, légers et modulés entre-eux (source: *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°22, mars 1949, p. 51).



À droite, de haut en bas :

Deux réalisations de Jean Bossu à La Réunion, auxquelles collabore Fabien Vienne (cl. non daté, archives Pierre Sagui) :

- . École d'agriculture de Saint-Joseph (1949-1957). Vienne part à La Réunion en 1950 pour réaliser ce projet, qu'il a dessiné Rue Vavin.
- . Résidence des Remparts, Saint-Denis (1953-1954). Ce petit immeuble, conçu et réalisé par Vienne, est le premier de l'île à disposer d'un ascenseur.

Deux réalisations de Fabien Vienne (cl. Fabien Vienne, 1959; SIAF/CAPA/AAXX's, Fonds Vienne) :

- . Centre de réadaptation fonctionnelle et motrice pour handicapés, Le Grau-du-Roi (Gard, 1956). Vue d'ensemble de l'opération, à la livraison.
- . Bureaux du siège de la Société Immobilière de la Réunion, Saint-Denis (La Réunion, 1959). Vue de l'opération à sa livraison.



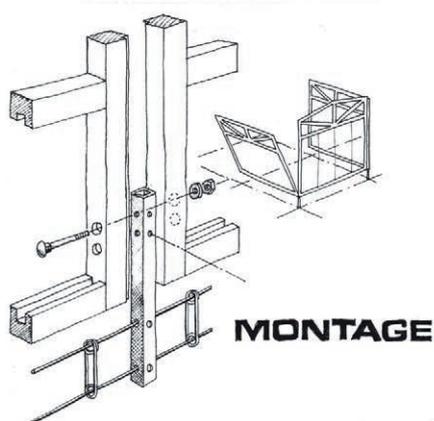
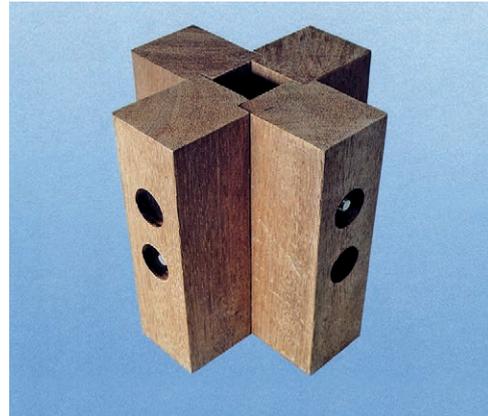
2. FABIEN VIENNE À LA CIOTAT

Fabien Vienne (1925-2016)

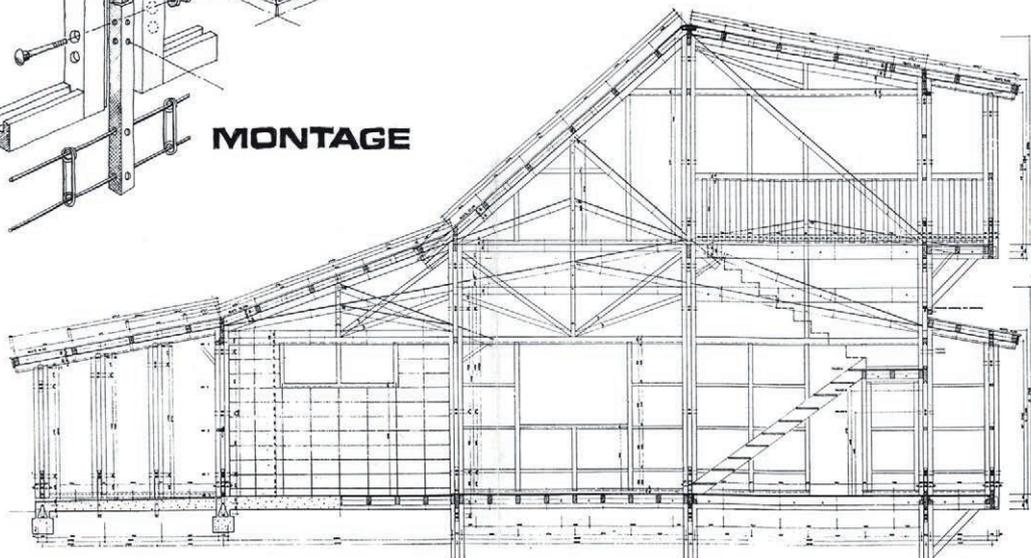
Xavier Dousson



Ci-contre : Fabien Vienne, « Formes Utiles », couverture de la plaquette de l'exposition au Salon des Arts Ménagers, Paris (1964)



COUPE GENERALE DE PRINCIPLE

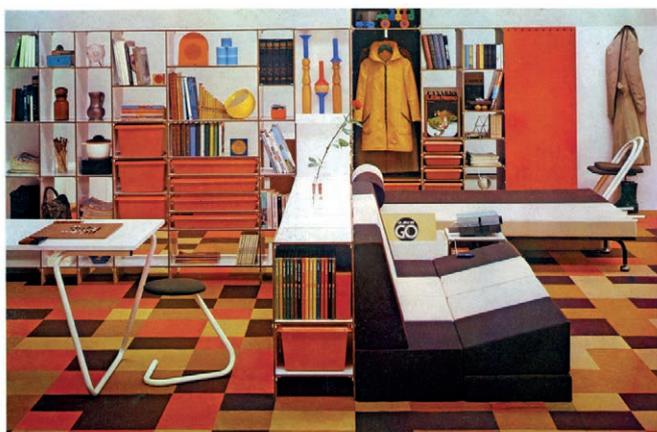
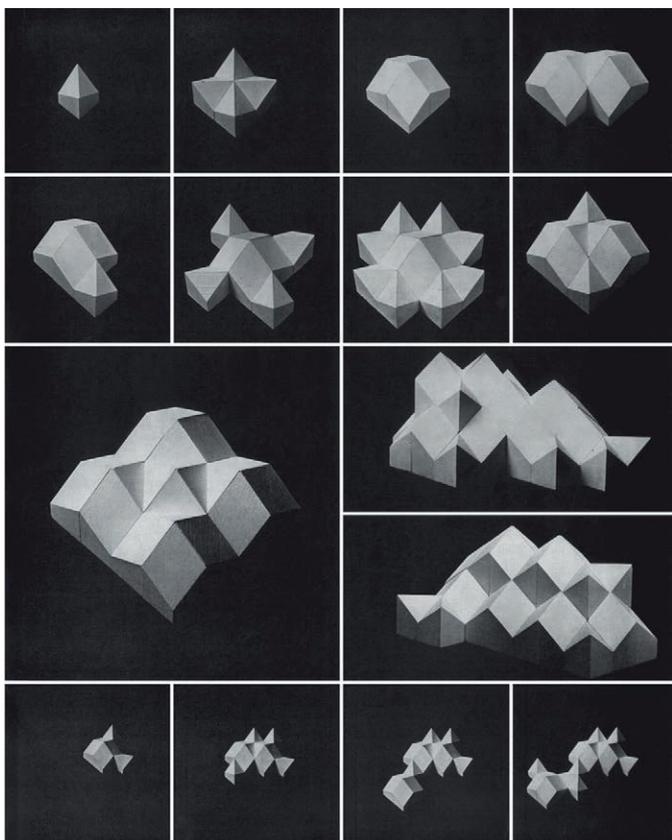


EXN : X ELEMENTS PERMETTANT N COMBINAISONS

Ci-dessus :

Fabien Vienne - SOAA, « Système EXN » (La Réunion), Entreprise Tomi / Bourbon Bois (1974). Système d'assemblage de portiques types sur trame carrée, ouvert à tous revêtements, remplissages et couvertures pour réaliser des logements, des maisons particulières et des petits équipements.

Détail de l'assemblage des éléments porteurs de la structure. Vue de la couverture de la plaquette de présentation du système, non datée (Archives Xavier Dousson)



COX = l'autoaménagement



Ci-dessus :

Fabien Vienne - SOAA, « TRIGONE », études du système (1960-1966). Principes d'assemblage des modules : planche réalisée à partir de vues de la maquette. Cl. Fabien Vienne (SIAF/CAPA/AAXX^s, Fonds Vienne)

Fabien Vienne - SOAA, « TRIGONE 192 métal », équipement de loisirs, Morsang-sur-Orge (1966). Structure en tôle pliée. Première réalisation industrielle du système (Heuliez, constructeur). Vue intérieure. Cl. Fabien Vienne (SIAF/CAPA/AAXX^s, Fonds Vienne)

Fabien Vienne - SOAA, « TRIGONE 200 », équipement de loisirs, Le Val d'Hyères (1971). Coques en polyester armé. Cliché non daté, non attribué (SIAF/CAPA/AAXX^s, Fonds Vienne)

Ci-contre :

Fabien Vienne - SOAA, « COX » (1970). Divers rangements, tables, assises, canapés, bacs, lits et sols. Couverture de la plaquette publicitaire présentant le système, non datée (Archives Xavier Dousson)

Fabien Vienne, « TRICAP+ », jeu géométrique (2008). Trois pièces-types du jeu (des disques en papiers colorés rigides assemblés entre eux par des fentes toutes identiques) délimitent soit un triangle, soit un carré, soit un pentagone. Elles permettent de former des objets éducatifs et/ou décoratifs à plat ou en volume, en particulier l'ensemble des 92 polyèdres dits de Johnson. Ici un Icosaèdre étoilé. Cl. Fabien Vienne. (SIAF/CAPA/AAXX^s, Fonds Vienne)

2. FABIEN VIENNE À LA CIOTAT

Fabien Vienne (1925-2016)

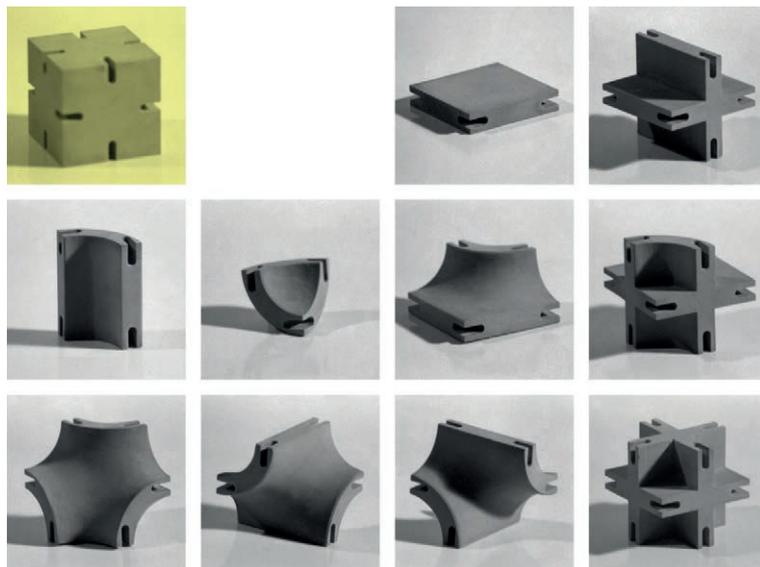
Xavier Dousson



Fabien Vienne - SOAA, ensemble de 170 logements sociaux, individuels groupés, Notre-Dame-de-La-Garde, La Ciotat (1968-1971). Cl.Fabien Vienne, non daté (SIAF/CAPA/AAXX's, Fonds Vienne)

Fabien Vienne, « CIX », jeux de construction (1996).
Cl. Fabien Vienne(SIAF/CAPA/AAXX's, Fonds Vienne)

Les 10 pièces de CIX et, sur fond jaune, le cube virtuel à l'intérieur duquel chaque pièce du jeu est inscrite. Cette unité dimensionnelle du jeu définit une trame virtuelle cubique permettant à toutes les pièces de dialoguer entre-elles. Les fentes permettent de recevoir les pastilles qui assurent le liaisonnement entre les pièces.





« Le Bec de l'aigle, dans le parc national des Calanques », Magazine *GEO*, n°436, juin 2015 (cl. Catalina Martin Chico)



Notre-Dame-de-la-Garde : Carte du secteur, 12 août 1968 (SIAF/CAPA/AAXX^s, Fonds Vienne)

L'opération Notre-Dame de la Garde (1967-1971). Lecture multiple d'un projet singulier : échelles, acteurs et temporalités

Manon Scotto¹

Conçue au tournant des années 1970 par l'architecte Fabien Vienne et comportant cent soixante-dix logements destinés aux ouvriers du chantier naval de La Ciotat, la résidence de Notre-Dame de la Garde s'implante en bord de mer, à un kilomètre du centre historique, sur un promontoire dominant la baie de près de quatre-vingts mètres.

En raison de son passé de rocher inaccessible, cette colline, qui servit de vigie militaire et de sentier de pèlerinages religieux, fut dénommée la « dame qui garde ». Au-delà de cette toponymie, livrant sa dimension symbolique, ce lieu s'inscrit également dans le grand paysage ciotaden, auprès de la ligne d'horizon de la Méditerranée, des courbes adoucies des vallons voisins, et de celles plus acérées des falaises côtières. À l'époque, en lieu et place de l'actuel mitage pavillonnaire, une luxuriante végétation installe alors le projet dans un cadre paysager séduisant.

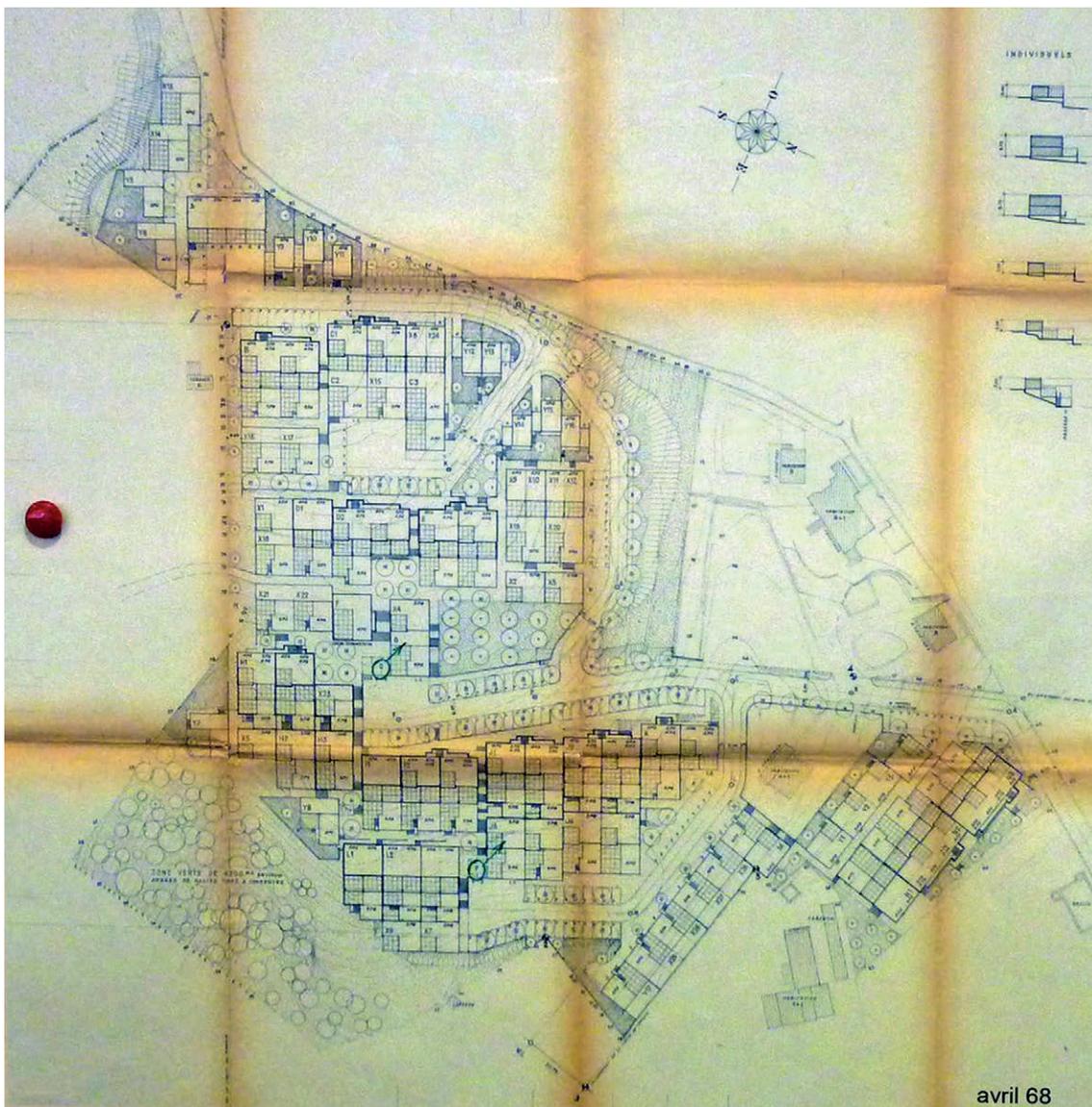
Les figures de l'architecte, du flâneur et de l'habitant permettent d'approcher le projet de Notre-Dame de la Garde en trois temps afin de comprendre comment, du grand territoire au logement, de la conception à l'usage, les échelles spatiales et temporelles se croisent dans la fabrique de ce lieu incomparable.

La conception architecturale : une maîtrise technique du site

Le premier élément dont s'empare Fabien Vienne pour penser l'architecture de cette opération d'habitat social est la complexité du terrain dans lequel elle s'implante. Dans les faits, le site de projet possède une forte pente qui l'oriente au Nord et lui fait tourner le dos au littoral. De telles contraintes physiques deviennent rapidement une opportunité conceptuelle et constructive pour l'architecte - qui développera ces réflexions en collaboration avec l'ingénieur François Archand².

Afin de suivre au plus près la topographie, une installation des logements en gradins est privilégiée, fabriquant une dynamique spatiale très géométrique. La matière semble ainsi avoir été sculptée dans la masse pour se transformer en une multitude de cubes, proliférant dès lors sur le relief du Bec de l'Aigle. La démultiplication de ces éléments, jouant avec la lumière généreuse de la région, fabrique un jeu d'ombres nettes et dessinées, qui rythment les façades tant spatialement que temporellement, suivant les heures de la journée. Ce méticuleux travail de géométrie dans l'espace, par l'articulation des lignes, des surfaces et des volumes, favorise ainsi une lecture très graphique, presque picturale de l'architecture proposée ici. Les ombres contextualisent le projet et lui donnent une existence propre, au-delà de la feuille de papier, matérialisant inéluctablement la confrontation d'une esthétique conceptuelle à la réalité d'un site.

En réponse à ces données factuelles, et au vu de l'exposition contraignante de la parcelle, le dessin en équerre des logements permet une large ouverture des pièces de jour à l'Est. Cette configuration laisse généreusement entrer la lumière naturelle dans les espaces de vie, qui bénéficient par conséquent d'un ensoleillement optimal. Cette typologie de plans en « L » rend également possible la création de terrasses et la mise en place d'un ingénieux système d'imbrication et de superposition des volumes habités.



Notre-Dame-de-la-Garde : Plan masse, avril 1968 (DR AD13-2250W1197)



Notre-Dame-de-la-Garde : la diversité du réseau piétonnier, les « meurtrières » sur le paysage, la « mise à l'échelle domestique » des éléments du contexte (cl. Manon Scottó 2014)

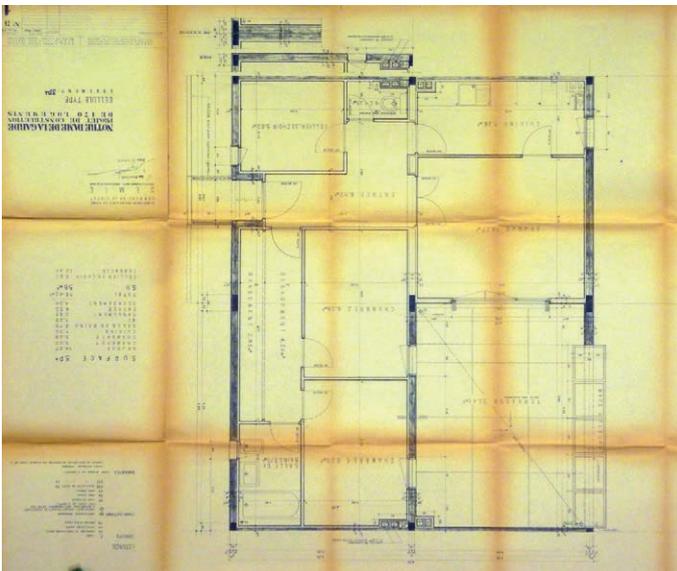
2. FABIEN VIENNE À LA CIOTAT

L'opération Notre-Dame de la Garde (1967-1971).

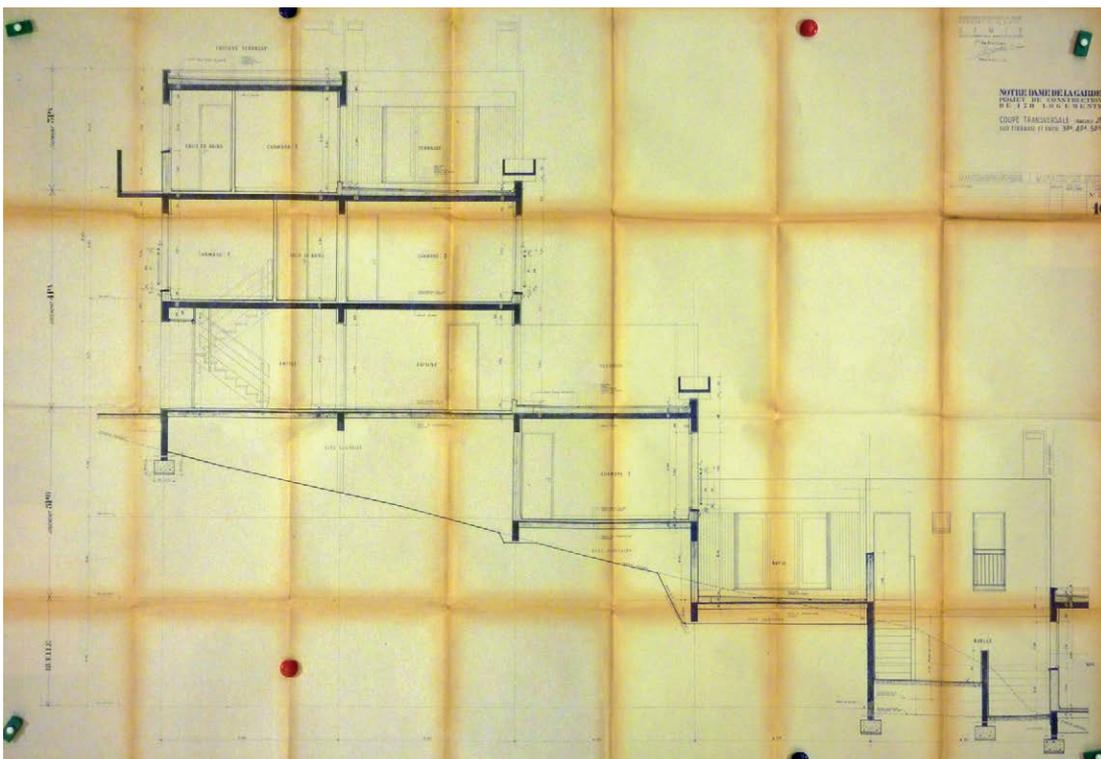
Manon Scotto



Notre-Dame-de-la-Garde : la démultiplication des « cubes », terrasses et pergolas (cl. Manon Scotto 2014)



Notre-Dame-de-la-Garde : logique constructive
« Cellule Type 3PA » et « Coupe transversale sur les
terrasses et patios, imm. J1 », avril 1968
(DR AD13-2250W1197)



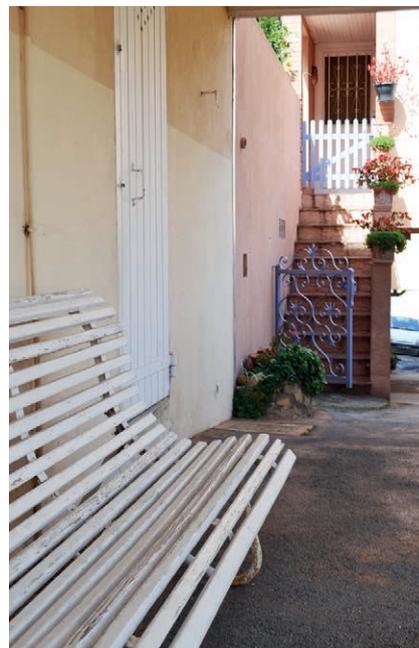
Un tel mode de groupement des habitations, par les murs séparatifs et les décalages qu'il fabrique, assure aussi une protection appréciable du Mistral, autre composante notable du climat méditerranéen.

Prêtant une attention rigoureuse aux éléments naturels locaux (topographie, ensoleillement, vents), les concepteurs adaptent véritablement leur pensée de l'espace aux spécificités du contexte. Derrière cette colonisation organique des hauteurs ciotadennes se lit une volonté de s'approprier le site et de lui donner une échelle capable de s'adresser au territoire environnant. Telle une nouvelle strate de ce décor, le lotissement de Notre-Dame de la Garde devient l'un des éléments marquants de la silhouette paysagère. Parallèlement, la composition réglée des plans masse et de cellules à partir de trames modulaires permet à Fabien Vienne de rationaliser le site et d'en compenser méthodiquement les multiples aspérités.

Si le dessin tramé de cet objet porte des enjeux à la fois esthétiques et techniques, il faut aussi y lire une réponse à des impératifs budgétaires de la commande. En effet, le caractère social des logements à réaliser impose une économie de moyens, et donc une certaine logique constructive. Loin de déplaire à Fabien Vienne, ce levier de réflexion constitue une manière pour lui de questionner son idéologie sociale et son intérêt pour une pensée rationnelle et économique du projet. Particulièrement curieux d'une production industrialisée de l'architecture, impossible à mettre en place dans le cadre de cette opération faute de moyens financiers, il propose néanmoins ici une organisation optimale de la construction par la répétitivité systématique des dimensionnements des éléments. En ce sens, Notre-Dame de la Garde constitue un point charnière dans la pratique de l'architecte, posant les jalons d'une démarche conceptuelle plus large qui s'appliquera, au lendemain de cette réalisation, à une préfabrication de la construction.

La pratique piétonne : une expérience visuelle du paysage

Arpenter la résidence de Notre-Dame de la Garde implique une certaine mise à l'effort du corps, induite par une topographie qui, même remodelée, demeure omniprésente. Les multiples reconfigurations de cette déclivité déclinent ainsi tout autant de manières d'accéder aux logements. Les pentes douces donnent au passant la possibilité d'observer pleinement le contexte dans lequel il évolue et le laissent progresser selon sa propre cadence. À l'inverse, les escaliers lui imposent un rythme de montée précis, l'incitant à se concentrer sur son conditionnement physique. Enfin, les plateaux offrent des temps de pauses dans le parcours, jouant tantôt le rôle de place du village, tantôt celui d'espace de



Notre-Dame-de-la-Garde : l'appropriation habitante (cl. Manon Scotto 2014)

1- Manon Scotto est architecte, doctorante en architecture (laboratoire MHAevt, ENSA Grenoble, Univ. Grenoble-Alpes) sous la direction de Catherine Maumi. Financée par un contrat doctoral du Ministère de la Culture, elle explore le potentiel des trames dans la fabrique de l'habitat individuel en France, à l'époque de l'industrialisation légère (1960-1980).

Cet article a été rédigé sur la base de son mémoire de Master, développé en 2014-2015 à l'Ensa de Marseille sous la direction de René Borruey, Eve Roy et Alice Sotgia, et intitulé *Groupement d'habitations de Notre-Dame de la Garde, 170 logements sociaux à La Ciotat, Fabien Vienne 1970* – repris et présenté à la mention Recherche sous le titre *Rationalité conceptuelle et poétique spatiale: le projet de logements sociaux groupés de Fabien Vienne*.

2- À l'époque, François Archand (biographie inconnue) est président de la société d'économie mixte COPROGI, constituée en collaboration avec la commune de La Ciotat à l'occasion de cette opération de logements. Les deux hommes se sont connus au sein du bureau d'étude parisien SECMO, dans lequel François Archand était ingénieur hydraulique et Fabien Vienne chef du service d'architecture.

3- Entretien de l'auteure avec Fabien Vienne, octobre 2014.

4- *Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne*, vol. 36-37, déc. 1974, fiche n°63 Notre-Dame de la Garde (réalisée par l'OREAM Provence-Alpes-Côte d'Azur).

transition vers les terrasses privatives des logements. Ce travail du sol conditionne donc en premier lieu notre rapport à l'espace bâti dans une dimension corporelle.

Il apparaît que la diversité d'expériences spatiales permise par le nivellement du terrain s'accomplit aussi à travers un savant séquençage du paysage lointain. Entre les volumes bâtis, des meurtrières se dessinent, découpant le ciel et cadrant la figure urbaine de La Ciotat. Les vues sont scénographiées, comme déclinées en différents scénarii. Résultant de la juste combinatoire d'un site fortement pentu et d'une planification rigoureuse, ces cadrages précis du décor environnant deviennent une façon subtile de doser les échappées visuelles. Mobilisant les trames géométriques comme outil compositionnel, l'architecte confie ainsi avoir l'impression de jouer sur le clavier d'un piano, dont il abaisse parfois les touches pour laisser passer des vues³. Le contexte nous est dévoilé par épisodes furtifs, au fil d'une promenade architecturale dont l'épilogue n'est autre que le tableau magistral de la rade. D'ordinaire dissimulé par l'enchevêtrement des logements, le paysage reprend soudainement toute sa force, et s'appréhende dans son intégralité.

Cette dernière observation met en lumière la justesse avec laquelle sont articulées la monumentalité du panorama et la nature plus intime de l'habitat. Le programme suggérait, par définition, de donner aux espaces une échelle résidentielle afin d'atténuer le caractère parfois abrupt du site. Qu'il s'agisse du rocher massif du Bec de l'Aigle ou bien des grues du chantier naval, il convenait de les replacer dans une dimension ordinaire, capable de dialoguer avec l'univers domestique. À la manière d'un filtre, le cadrage des vues installe ainsi les résidents dans une atmosphère familiale, à l'écart des agitations de la ville. L'enjeu n'est plus tant de guetter l'horizon comme ce fut le cas autrefois, mais bien de composer un lieu recentré sur lui-même, offrant des qualités d'intimité et de confort. Dans cette même optique, la typologie des dessertes, comprenant des ruelles couvertes, des coursives à air libre ou encore des placettes collectives, fabrique elle aussi un cadre spatial privilégié, protégé du vent et de la chaleur parfois écrasante de la saison estivale. Le réseau piétonnier est donc l'une des caractéristiques majeures de cette opération, proposant « une succession d'espaces très variés, ménageant de remarquables transitions avec les espaces privatifs⁴. »

L'usage quotidien : une appropriation habitante de l'architecture

De tels dispositifs, conçus pour permettre aux usagers d'approprier cette spatialité singulière, s'avèrent ainsi particulièrement efficaces au fil du temps. En effet, de la mise en scène des vues par les concepteurs à la personnalisation des éléments architecturaux par les habitants se lit un seul et même processus d'appropriation de l'espace, décliné en plusieurs actes. À commencer par une étonnante fresque bleue qui, peinte sur l'une des façades postées à l'entrée de la résidence, nous livre le premier indice d'une expression habitante affirmée.

Plus loin, les nuances ocres, roses et beiges, qui ont habillé l'enduit blanc d'origine des quelques cent soixante-dix logements, confirment la volonté des résidents de métamorphoser l'architecture par la couleur, et par extrapolation d'en prendre possession. La palette s'est progressivement adoucie pour adopter des tonalités pastel, assurant à l'ensemble une intégration plus subtile à son contexte.

Le foisonnement de végétation inondant les plateformes communes, les murs séparatifs des patios et les bacs à fleurs, traduit également l'implication de chacun dans l'aménagement de l'opération. Un peu comme si les espaces collectifs servaient de jardins ouverts à tous, des bancs disposés ici et là invitent les voisins à s'y installer pour discuter, et contempler discrètement le littoral. L'ensemble du projet architectural semble être un « chez-soi », dépassant les limites factuelles des logements, niant presque l'habituelle distinction faite entre espaces publics et privés. Les portails en fer forgé, boîtes à lettres colorées et autres décorations murales incarnent alors les outils d'une expression individuelle forte.

Lorsque Fabien Vienne est retourné sur le site de Notre-Dame de la Garde il y a une quinzaine d'années, il s'est alors réjoui de lire au cœur de cette démarche la preuve que les générations successives se sont emparé personnellement des lieux⁵.

Dès le départ, la conception des cellules accorde une place prépondérante à la vie en extérieur. De généreux patios et terrasses prolongent ainsi la sphère de l'habitat, et deviennent le cadre de pratiques variées (loisirs, repas, stockage). En privatisant un maximum des espaces extérieurs du projet, l'architecte contourne les problématiques liées aux coûts d'entretien des espaces communautaires, et propose un moyen efficace d'assurer une bonne gestion du lotissement par ses usagers. À certains endroits, des vérandas se sont même accrochées aux façades, faisant profiter leurs instigateurs de jardins d'hiver avec vue, et donc de surface « utile » supplémentaire. Comme en témoigne une étude menée dès 1974⁶, les habitants ont rapidement su tirer profit de l'élasticité de ces espaces extérieurs privatifs pour agrandir leurs logements.

L'usage de ces pièces annexes se prolonge jusque dans la requalification des vides sanitaires qui, volontairement surdimensionnés par les concepteurs, deviennent des studios étudiants, des chambres supplémentaires ou encore des espaces de travail. Soucieux de sécuriser au mieux les écoulements d'eaux provoqués par les épisodes orageux parfois violents de la région, architecte et ingénieur décident effectivement de surélever l'ensemble du projet d'au moins vingt centimètres au-dessus du sol existant. De larges entresols s'installent alors entre la pente naturelle du terrain et le niveau habitable nouvellement créé. Initialement pensés pour une utilisation purement technique, ces locaux se sont progressivement transformés en des lieux polyvalents, devenus essentiels dans l'organisation fonctionnelle et sociale des logements.



Ci-dessus et ci-contre : Notre-Dame-de-la-Garde : l'appropriation habitante, suite (cl. Manon Scotto 2014)

5- Entretien de l'auteure avec Fabien Vienne, octobre 2014.

6- *Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne*, vol. 36-37, op.cit.

7- Le projet propose une densité de 34 logements par hectare.

8- Entretien de l'auteure avec Fabien Vienne, octobre 2014.



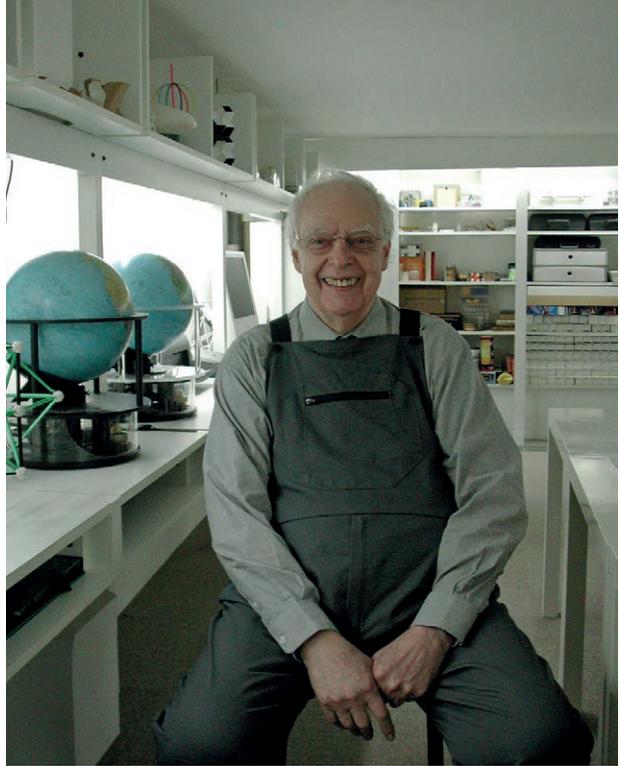
Indéniablement, les modifications ponctuelles des composantes de cette architecture témoignent de son adaptabilité. Elles démontrent ainsi les qualités de cette typologie d'habitat intermédiaire, susceptible de combiner individualité et réelle densité⁷. Ce subtil équilibre entre les entités autonomes des résidents et leur cohésion dans un ensemble habité, tient aux choix conceptuels et spatiaux décrits précédemment, et ce jusque dans les moindres détails.

C'est le cas, notamment, des dispositifs de bacs à fleurs en béton créés par Fabien Vienne et qui, comme il le racontait⁸, lui seraient venus d'un souvenir d'enfance au zoo de Vincennes dont les enclos étaient délimités par d'épais murets. Réinterprétés ici, ces éléments, par la profondeur qu'ils installent et le filtre végétal qu'ils fabriquent, limitent ainsi les vis-à-vis entre les habitations, constituant une façon pragmatique et poétique de gérer l'intimité de chacun.

Une architecture contemporaine remarquable

La justesse de ce geste architectural, qui associe intelligemment unité de langage conceptuel et multiplicité des ambiances, densité et intimité, rationalité et poésie, a d'ores et déjà permis sa reconnaissance historiographique. Encore aujourd'hui, cette proposition semble correspondre aux attentes des habitants de la première heure comme des nouvelles générations, devenant ainsi un héritage qui se transmet avec cohérence et attachement. Et si un véritable univers de quartier a été conservé, les nombreuses transformations du lieu sont bien le témoignage d'une architecture vivante, qui évolue avec les pratiques et donc avec les gens.

Ces quelques éléments de connaissances se veulent ainsi les garants d'une démarche visant à valoriser les richesses intellectuelles, spatiales et sociales de tels éléments du patrimoine architectural du XX^e siècle, afin qu'ils continuent d'alimenter nos façons de penser les espaces de demain.



Fabien Vienne à Paris, mai 2006
(Cliché Xavier Dousson)

1- Entretien réalisé par Xavier Dousson le 24 avril 2003, à son domicile (Paris). Transcription de Manon Scotto. Relecture et compléments : Xavier Dousson et Catherine Blain.

Entretien avec Fabien Vienne, au sujet de Notre-Dame-de-la -Garde

Xavier Dousson¹

Fabien Vienne (FV) : L'opération débute en 1966 : ce sont les premières études.

J'avais une image de la Ciotat qui venait d'une étude de plans de cellules d'habitation dans les revues d'architecture : des immeubles en terrasse comme cela, avec des bacs à fleurs [...]. C'était des plans connus, mais j'ai vu que ça ne pouvait pas marcher à la Ciotat à cause de l'orientation, assez épouvantable. Car, quand j'ai vu ce terrain, je me suis dit « ce n'est pas un cadeau ». Parce qu'il a une pente Nord, dos à la mer : on ne voit pas la mer ; on est au bord de la mer, à 100 mètres au-dessus, et on lui tourne le dos ! C'est extraordinaire ! Tout ça avec une Chapelle, en haut.

C'est là où je dis que l'urbanisme, c'est quand même assez incroyable, parce que la forme du projet de la Ciotat est purement fonction du foncier : c'est à dire qu'elle vient des limites du terrain qu'on a pu acheter, et qui sont totalement incompréhensibles, surtout à l'époque. Quand il y a eu le programme de La Ciotat, on est allés voir ce terrain : je l'avais vu en plan, mais les limites, on ne savait pas où elles étaient, ce n'était pas des limites naturelles du tout ! Pour savoir où était ce terrain, il a fallu crapahuter dedans, avec le plan du géomètre, pendant je ne sais combien de temps pour repérer le vieux puits, la petite cabane, dire « c'est là que ça s'arrête », mais ça pouvait très bien être 50 mètres plus loin comme 10 mètres avant ! Alors c'est quand même assez terrible d'être obligé de faire de l'urbanisme dans des limites complètement arbitraires ! On le comprend quand on est en ville, parce qu'on est pris dans du bâti, dans une structure, mais en pleine brousse ? Aujourd'hui, on ne comprend pas La Ciotat parce que c'est construit tout autour : on peut penser qu'on l'a construit dans un trou, sur un terrain libre, mais c'est l'inverse ! Quand vous vous baladez en avion et que vous voyez des plans masse d'architectes, c'est terrible : vous sentez le foncier écrasant, vous sentez que chacun a fait son motif avec sa forme. [...] Et on appelle ça de l'urbanisme !

XD : Ce qui manquait peut-être à La Ciotat, c'est un vrai plan d'urbanisme dans lequel le projet aurait pu s'intégrer ?

FV : Je ne crois pas. Parce que lorsqu'il y a un plan d'urbanisme – et c'est le cas d'Alès ou de Djibouti – ça tourne à l'eau de boudin : parce que les urbanistes vont défiler, et apporter chacun leur grain de sel, et finalement c'est l'anarchie. L'urbanisme en France, c'est l'anarchie ! C'est malheureux à dire mais c'est comme ça ; et on fait avec ce qu'on a. Alors on arrange comme on peut.

XD : C'est une assez grande parcelle puisqu'il y a près de 170 logements, c'est presque un bout de ville, avec ses places, ses ruelles.

FV : On a essayé d'animer un terrain tout à fait ingrat et d'en tirer parti, essayer de le faire vivre. Et c'est d'autant plus difficile d'essayer de faire vivre les choses lorsque, dans le programme de logement social, il n'y a pas d'équipements : c'est plus facile si on a des commerces, des bureaux, mais quand on a que du logement social, c'est assez artificiel. Donc ce n'est que par la forme qu'on peut essayer de créer des volumes sympathiques, attrayants, des places, des bancs. Et c'est pour ça qu'il faut que les maisons tournent autour. Si vous n'avez que du logement misérable, et que vous ne pouvez l'installer qu'en bande, c'est quand même l'horreur !

XD : La topographie finalement se révèle un atout ?

FV : Finalement, il fallait transformer cette gageure pour essayer d'en faire quelque chose, mais tout ça en sachant quand même que ça allait coûter cher, parce que les angles rentrants, ça coûte plus cher !

XD : Dans votre projet des Collines (1968)², les logements sont regroupés dans des barres de huit niveaux inscrites dans la pente, accessibles pratiquement à mi-hauteur. À la Ciotat au contraire, après plusieurs esquisses de barres, il y a une volonté de réaliser quelque chose qui se rapprocherait de maisons individuelles.

FV : Oui. Il y a eu une volonté énorme de ma part d'explorer une autre solution pour la Ciotat. Mais on a perdu beaucoup d'argent sur la Ciotat, qu'on a gagné heureusement avec le projet des Collines. À l'époque les honoraires étaient de 2% ! [...]

XD : Ce n'est pas tout à fait du collectif comme on a l'habitude de le voir, en barres ou en tours, ni même comme à la Banette (1961)³ des petits volumes d'habitations. Là, c'est pratiquement des logements individuels superposés, qui se recouvrent.

FV : On a créé une notion, où l'on a appelé « collectifs » tous ceux qui étaient superposés et « individuels » tous ceux qui n'avaient rien sur la tête et rien dessous. Ça a été notre critère pour dresser trois catégories : les collectifs, les individuels sans jardin, et les individuels avec jardin. [...]

XD : Pourrait-on rapprocher cette opération du projet Roq et Rob de Le Corbusier (1949) ou encore de celui de Roland Simounet, Djenan el-Hassan, à Alger (1956-1958)⁴ ? Avec ces notions de recouvrement et d'imbrication des logements, avec ses ruelles piétonnes qui passent sous les logements, n'est-il pas d'une autre nature ?

FV : Il y avait un premier problème : il fallait arriver en voiture le plus haut possible et avec des pentes à 15% qui sont extrêmement difficiles à grimper. On s'est aperçu qu'on ne pouvait pas tout desservir, qu'il fallait des cheminements piétons pour aller jusqu'aux logements à partir de petites plateformes sur lesquelles on laisse les voitures. Et aussitôt qu'on quitte ces petites plateformes, soit on descend des escaliers, soit on les monte – ce n'est vraiment pas un programme pour les handicapés !

Il fallait ensuite desservir tous ces logements, soit par le dessus, soit par le dessous, soit par des ruelles intermédiaires ; et c'est là qu'a commencé toute la combinaison des plans de cellules. Elle a finalement été totalement déterminée par le plan masse. On n'a pas réfléchi de l'intérieur vers l'extérieur : là, on a été obligés de faire beaucoup d'allers et retours pour arriver à des logements qui



Notre-Dame-de-la-Garde : levée de géomètre du site, août 1968 (DR AD13-2250W1197)

2- Opération Les Collines, 304 logements collectifs (R+4/R-3), commerces et espaces publics, Septèmes-les-Vallons, Bouches-du-Rhône, 1968.

3- Opération La Banette, 260 logements semi-collectifs (R/R+2), jardins privatifs, loggias en étages, Saint-Cyr-sur-Mer, Var, 1961.

4- Sur Roq et Rob, projet non réalisé de Le Corbusier, voir Willy Boesiger (publié par), *Le Corbusier, Œuvre complète*, volume 5, 1946-1952, Zurich, Les éditions d'architecture, p. 54-61. Sur la Cité de transit Djenan el-Hassan (1956-1958) de Roland Simounet, voir Maurice Besset, *Nouvelle architecture française*, New York, Frederick A. Praeger Publishers, 1967, p. 74-75.

5- Lorsque Fabien Vienne est embauché à la Libération par Jean Bossu (1912-1983), il intègre l'atelier de l'architecte avec plusieurs amis, dont Christian Trudon (1925-1986). Ce dernier restera presque 20 ans chez Bossu et deviendra son principal collaborateur. Il travaillera ponctuellement, à diverses reprises, avec Fabien Vienne. La présence de son fils chez ce dernier indique les relations amicales qui unissaient les deux hommes.

sont à une seule orientation, du fait qu'ils sont adossés au terrain. Donc cela impliquait déjà des circulations plus chères, plus importantes car on est obligé de faire des dessertes par derrière.

À cause des réglementations, il y a eu tout ce problème des vues. Parce que toute mon opération a été justifiée - pour moi - pour donner, avec une grande densité, le plus d'intimité possible aux gens, qu'ils ne puissent pas se voir les uns les autres, et qu'ils soient aussi isolés que possible. C'est cela qui a motivé tous ces redents et ces murs.

Finalement, le principe est un plan en « L », à une seule orientation sur un patio, qui se répète dans tous les cas. Après, pour densifier on les a empilés les uns sur les autres, et on a été obligés encore d'empiler des étages, de faire des duplex.

Il n'y a que quatre plans de cellule de base : le 3 pièces, les 4 pièces – un en duplex et un à plat – et un 5 pièces. C'est tout ! Et on a essayé de jouer avec ça. Finalement, on s'est aperçus qu'il y a tellement de cas particuliers d'assemblage, qui nous obligeaient à déplacer des portes, des fenêtres, des entrées, etc., que l'on a été amenés à faire tous les plans et à tout étudier point par point.

XD : Au début, une des solutions à ce problème a été de mettre en place une trame commune sur l'ensemble du site, une trame constructive dans laquelle vous avez glissé les logements.

FV : Au début, on envisageait en effet beaucoup de solutions techniques possibles, et avec celle-là, on s'est aperçus qu'on se décollait énormément du sol : il y a des endroits où on avait des hauteurs entre le plancher du haut du rez-de-chaussée et le sol naturel qui dépassait plusieurs mètres ; à d'autres endroits, il fallait remblayer énormément pour équilibrer les déblais et les remblais !

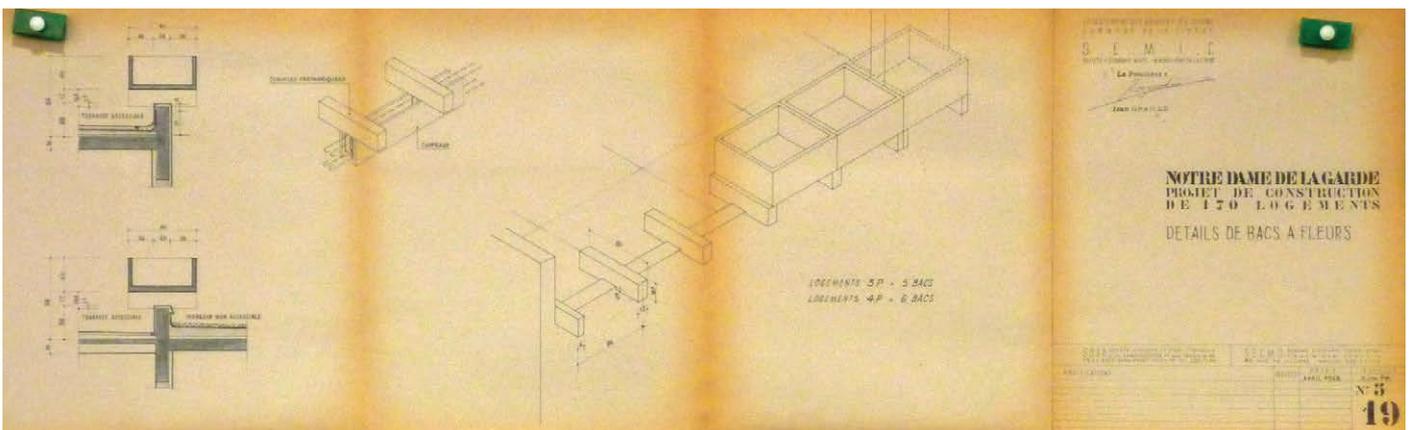
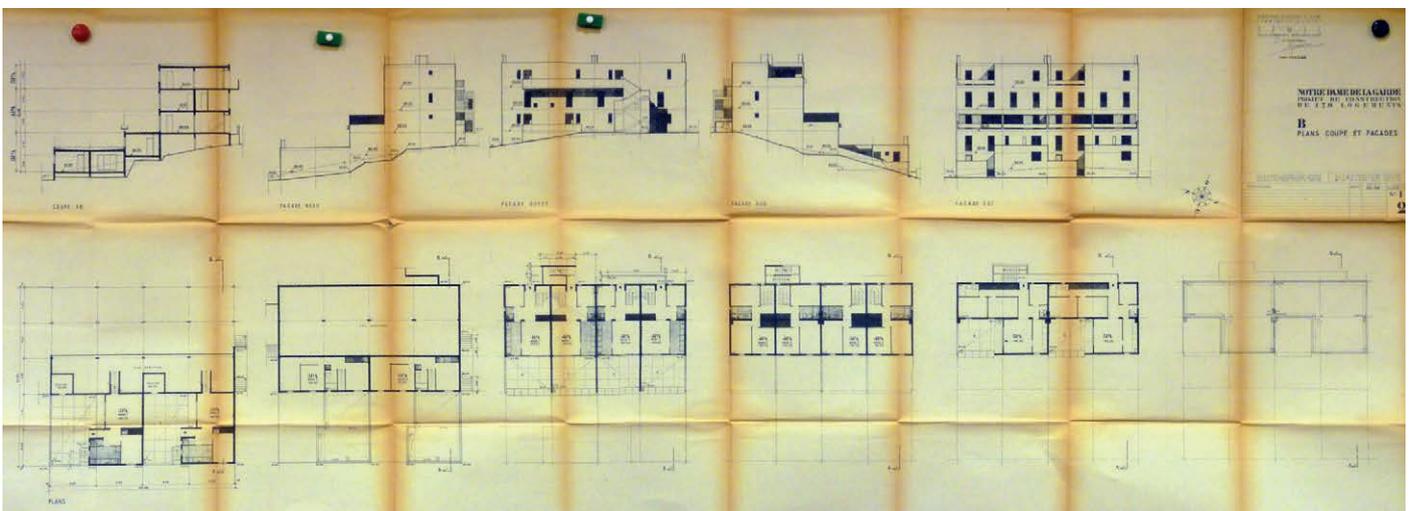
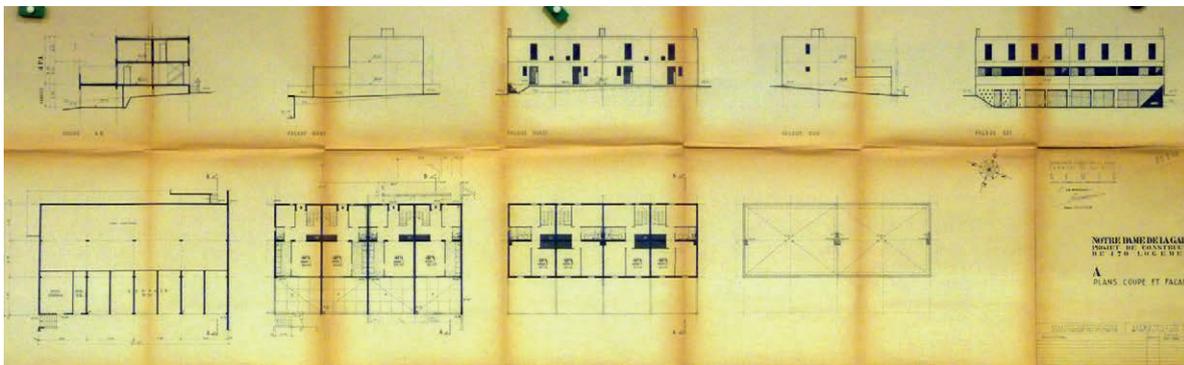
La voirie on ne l'a pas faite sur dalle, on l'a faite sur remblai. [...] D'où le parti d'être sur une trame de piliers absolument régulière, avec un décalage qui pouvait se faire dans les deux sens, mais pas en plan. En plan, il s'agit de paquets complètement rigoureux – c'est extrêmement simple comme construction – avec des « jupes » qui viennent ceinturer tous les vides sanitaires sur les espaces publics. On a collé au terrain au maximum, mais avec des pentes aussi fortes (de l'ordre de 45°), c'est absolument inimaginable au départ.

Ce terrain, je l'ai vécu comme si j'y habitais, je comptais les marches que je devais monter pour aller d'un niveau à l'autre. Il fallait que j'ai complètement dans la tête sa volumétrie. C'est formidable, mais cela vient petit à petit. Au final on a changé et modifié le plan masse pendant environ un an et, comme on avançait petit à petit, on ne pouvait pas tout chahuter, on ne pouvait pas tout remettre en question, c'était trop grave. Ça a été un boulot extraordinaire.

XD : Avez-vous été accompagné par des collaborateurs pour faire ce travail ?

FV : Au début, il y avait un dessinateur allemand, Rolf Reichmann, qui a collaboré aux premières esquisses qui étaient encore des gros immeubles, un peu systématiques, avec du logement trop grand, trop cher. Ensuite, il y a eu Rémy Meunier, qui était à l'agence depuis longtemps, et probablement Noël Trudon, le fils de Christian Trudon⁵.

Pour rendre ces 74 plans d'ensemble, à la fin, on a fait travailler une dizaine de personnes qui devaient toutes travailler pareil : et d'ailleurs, quand on regarde les plans,



Notre-Dame-de-la-Garde : planches du dossier de permis de construire, avril 1968 (DR AD13-2250W1197)
 « Plan,coupes et façades » A et B, « Détail des bacs à fleurs »

6- La Coprogi, pour Société de Contrôle de Promotion et de Gestion Immobilière, est fondée par Monsieur Archent, rencontré par Fabien Vienne à la Secmo, lorsque tous les deux y travaillaient.

il y a une belle unité ! Un de mes collaborateurs, Rémy Grau (qui sera plus tard associé à Noël Trudon), a été extrêmement précieux dans cette affaire car il notait toutes les « non concordances » et s'occupait de répercuter sur tous les autres plans toutes les modifications signalées sur un plan. C'était fou, cette histoire.

XD : Je voudrais terminer sur le nom qu'on a donné à cette opération : vous faites des façades blanches, des toits-terrasses, des patios, des petites ruelles couvertes piétonnes, et après on appelle ça « La Casbah », est-ce étonnant ?

FV : J'en sais rien, je n'ai jamais eu cette idée derrière la tête !

XD : Et est-ce que vous pensez que le commanditaire, M. Archent (Coprogi), l'avait, lui, derrière la tête ?

FV : Je ne pense pas. Mais, en tout cas, on le lui a reproché ; en lui faisant remarquer qu'il venait d'Afrique du Nord et qu'il avait donc fait aux Ciotadens une Casbah. Moi, je n'ai jamais été dans une Casbah de ma vie, je ne sais pas ce que c'est !

Cette organisation était inhérente au terrain. Je suis un farouche partisan du fonctionnalisme : pour moi, c'est un projet qui a été conçu dans l'esprit du plus pur rationalisme, d'un point de vue du respect du programme comme d'un point de vue technique. Toutes les solutions qui ont été choisies l'ont été en fonction de la logique, de la raison, de l'économie, de la rationalité ; ça, je le défends. [...] Pourquoi cette fonctionnalité a pris cette forme-là ? Je pense que c'est parce qu'elle ne pouvait pas en prendre d'autre. C'est un résultat de ce terrain, non ? Avec un peu de systématique aussi, d'ailleurs.

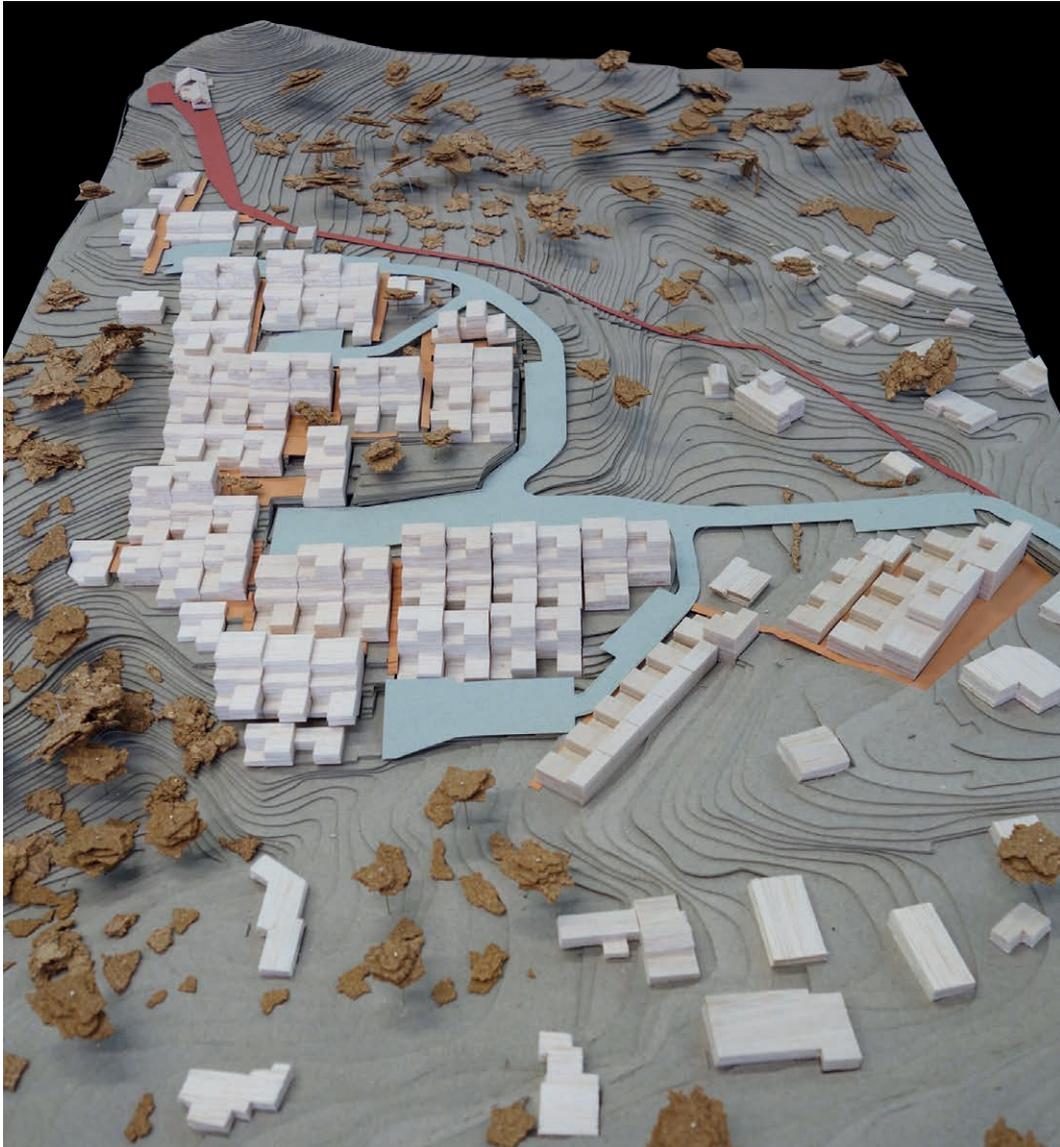
XD : Il y a tout de même derrière, aussi, des idées esthétiques ?

FV : Oui, bien sûr : est-ce qu'il n'y a pas toujours une idée esthétique chez Bossu ou chez Le Corbusier ? C'est évident.

Je regrette seulement qu'on n'ait pas préfabriqué ce projet : j'aurais voulu car il était très « préfabriquable » ; mais finalement c'était trop cher.

XD : En tout cas, même si c'est fonctionnaliste, ça crée un espace tout à fait inédit dans la région, avec beaucoup de caractère. Avant de faire un choix fonctionnel, vous avez fait un choix d'implantation et de type de logement.

FV : Je me suis accroché parce que j'ai senti qu'on pouvait faire quelque chose d'intéressant. [...] À partir du moment où j'ai opté pour cette solution-là, je m'y suis accroché. Il y avait une volonté, qui était prédéterminée, c'est ensuite que c'est devenu automatique ! Même Archent, à certains moments, voulait abandonner ; mais j'ai été obligé d'y croire plus que lui, notamment vis-à-vis de la municipalité qui suivait, et à qui on a un peu imposé cette forme architecturale qui était finalement trop difficile à expliquer. En tout cas, selon moi, peu de bureaux d'études ou de cabinets d'architecture avaient la capacité de produire ça, avec cette qualité d'exécution. Et d'aller au bout ! Parce que ça représentait un énorme investissement, et je ne sais pas si beaucoup de gens l'auraient fait. C'était finalement une folie !



Maquette du site et maquette de détail [Atelier Lejarre 2018]

Attentive à la reconstruction d'un maillage de rues et d'espaces collectifs, l'opération Notre-Dame de la Garde, réalisée par Fabien Vienne à La Ciotat en 1971, est une actualisation moderne de la forme urbaine traditionnelle.

Elle constitue une alternative à l'habitat collectif communautaire, dérivé du phalanstère et du rejet de la ville héritée de l'histoire, que propose l'Unité d'Habitation de Le Corbusier. Elle constitue, également, une alternative au grand ensemble qui traduit une vision normative, hygiéniste et économique de l'habitat.

Décrite comme le "mariage de la Casbah et du mécano" ou "médi-na combinatoire", elle allie références d'origine vernaculaire et système rationnel construit en superstructure dans la pente suivant un principe de trame. Le caractère tissulaire de la forme urbaine, le jeu des volumes de la silhouette qui travaille avec le site et l'économie des moyens mis en œuvre offrent une relecture de l'habitat vernaculaire méditerranéen.

Matière à projet pour la ville du XXI^e siècle, l'opération est exemplaire par ses réponses à des problématiques actuelles : habitat intermédiaire, espaces collectifs de qualité par le maillage de rues et de ruelles, soucis du site et inscription dans une culture locale.

Environnement urbain et paysager

L'ensemble de 170 logements s'inscrit dans une topographie abrupte, à la lisière du Parc national des Calanques, dominant La Ciotat.

Si, lors de son édification, l'ensemble témoignait d'un caractère insulaire, cette situation n'est à présent plus représentative tant le pavillonnaire a colonisé le site, mitant le paysage. Pourtant, la densité et le caractère proliférant de ce projet, consistant en une nappe de bâtiments superposés et disposés en gradins, tranche toujours avec son environnement.

Forme urbaine

L'architecte met en œuvre un système de placettes et de "plateformes" pour le stationnement, relié par des cheminements piétons.

La richesse du projet se trouve dans les parcours, les seuils, le rapport au paysage. La continuité spatiale est réalisée par le biais de quelques marches, d'une rampe, d'un retournement, d'un palier intermédiaire, d'un patio, d'un jardin ou d'une ruelle couverte. Le caractère labyrinthique du projet propose des cadrages variés vers le chantier naval de La Ciotat, les calanques, la pinède et le ciel.

L'ensemble de ces dispositifs urbains sont l'occasion de vérifier le soin porté par l'architecte à traiter la transition privé-collectif.

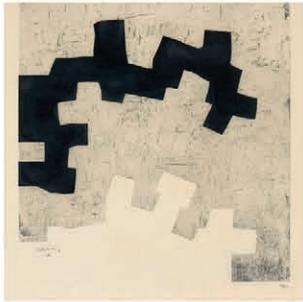
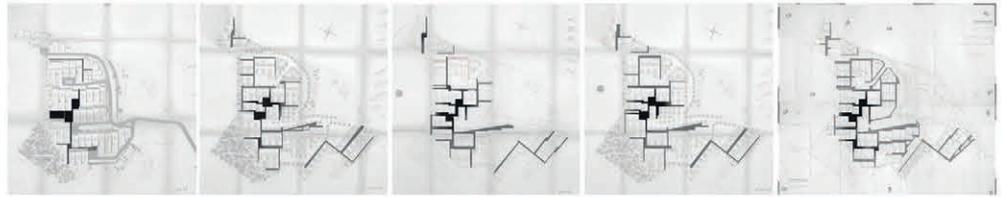
La forme urbaine se caractérise par sa faible densité : 35 logements/hectare.

Types de logement

Notre-Dame de La Garde est un ensemble de 170 logements (T3, T4, T5) dit "intermédiaires" ou "individuels denses", alliant les qualités du logement individuel et collectif.

OPERATION NOTRE DAME DE LA GARDE FABIEN VIENNE SYSTEME DE PLACES

ZUZANA ZWASCHKOVÁ, MARIE DEVOS, RAPHAËL BERTA

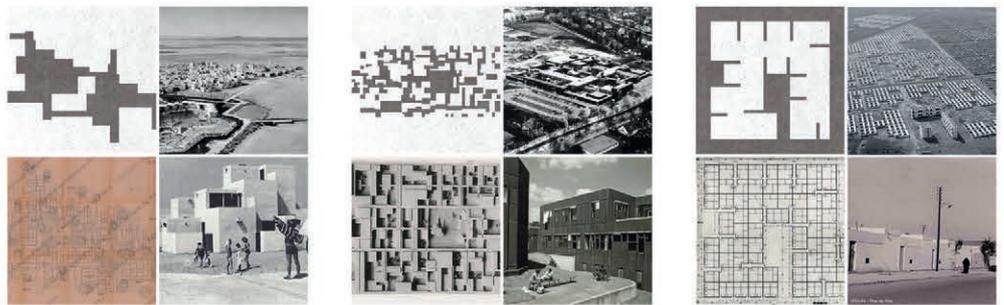


Eduardo Chillida „Aldikatu III, 1972



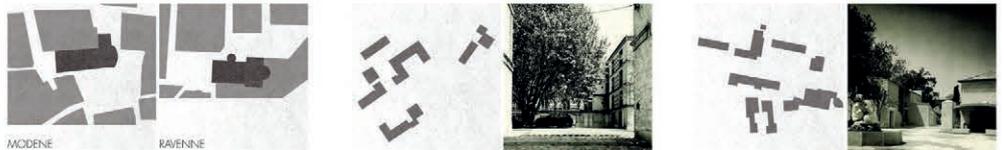
TRAME, SYSTEME PROLIFERANT, ESPACE

De gauche à droite:
CANDIUS, Les Carrats, Leucate, France
CANDIUS, Free University Berlin, Allemagne
FCOCHARD, Carrières Centrales, Casablanca, Maroc

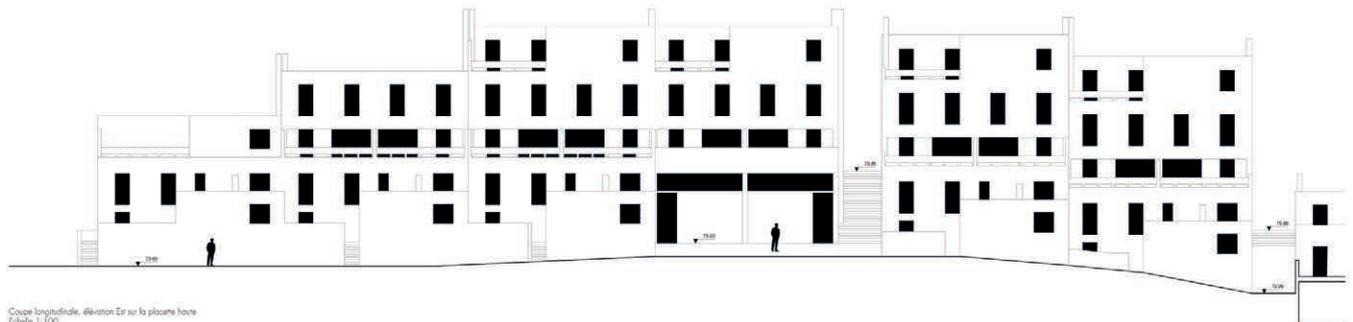
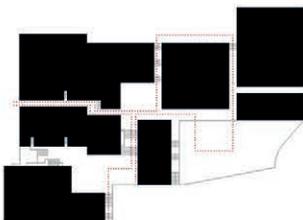


GROUPES DE PLACES

Camillo Sitte, l'Art de bâtir les villes
Pouillon, Aix en Provence
Pouillon, les sablières



DÉCOMPOSITION D'UN PARCOURS SÉQUENCÉ



Coupe longitudinale. @Avaton. En sur la place de haut
Echelle: 1/100

[Berta-Devos 2018]

Dans la continuité des cheminements intérieurs de l'opération, les logements possèdent un accès individuel. Disposés en escalier, ces logements ouvrent sur des terrasses privatives superposées, qui sont protégées des vues plongeantes par de larges bacs à fleurs, disposés en encorbellement sur leur rive.

Système structurel

L'opération est constituée d'une grille formelle et structurelle de 5,6m par 4,45m en poteaux-dalles. Cette trame était initialement prévue pour être associée à un mode de construction industriel.

Construite en superstructure sur le sol, l'architecture de Fabien Vienne s'affranchit de la forte topographie et des risques liés aux précipitations violentes. Des poteaux porteurs filent jusque dans la pente et forment un vide sanitaire entre le logement et le sol. Un voile forme "jupe" autour des vides sanitaires. Au fil du temps, les habitants se sont appropriés ces vides sanitaires pour agrandir leur logement.

Le remplissage en parpaing entre le système porteur poteaux-dalles efface la lecture du système structurel au profit de celle de volumes cubiques simples, caractéristiques des rivages méditerranéens.

Écriture architecturale

L'écriture architecturale, en référence à l'habitat traditionnel méditerranéen, se caractérise par un refus de la verticalité ; l'idée est de casser la notion d'immeuble.

L'aspect d'empilement, l'étagement des logements, le jeu des volumes et des terrasses, l'épaisseur des façades faiblement percées, les zones d'ombre et de soleil et la ligne de ciel franche donnent une grande force plastique à la silhouette de l'opération.

Altérations

Aucune pathologie n'a été relevée. Quelques marques du passage du temps sont à noter ponctuellement, mais, elles ne pénalisent pas l'intégrité du bâti.

Objet d'une campagne de réfection des enduits de façade, l'opération a perdu sa couleur blanche d'origine au profit d'un camaïeu de beiges rosés.

L'ensemble des logements en bon état témoigne de l'attachement des habitants pour leur habitat.

Problèmes d'usages

Initialement, un petit local commercial, aujourd'hui vacant, était implanté sur la placette haute.

Aujourd'hui, l'opération manque d'équipement à destination des habitants, du quartier attendant et des visiteurs saisonniers des Calanques.

Le système à l'usage de l'automobile, associant voirie et "plateformes", est très présent. La colonisation de l'espace public par le stationnement pénalise l'opération.

L'accessibilité aux PMR est rudimentaire.

Parcours et Espace collectif



[Atelier Lejarre 2018]

Le végétal et le paysage



1. Bec d'aigle



2. Calanque



3. Pinède



Canopée

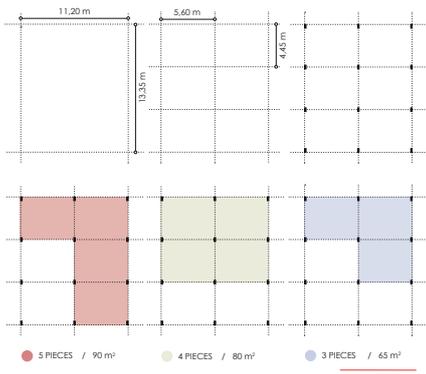
Marges appropriées

chemin de la garde

Talus

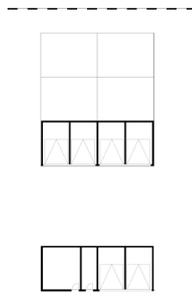
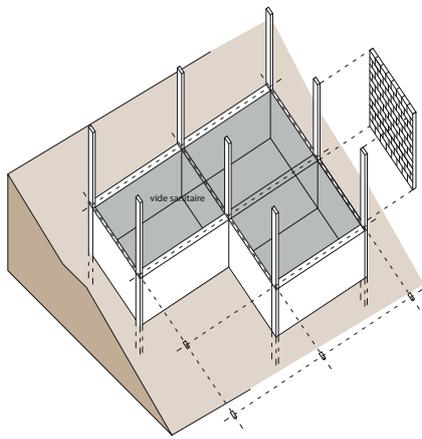
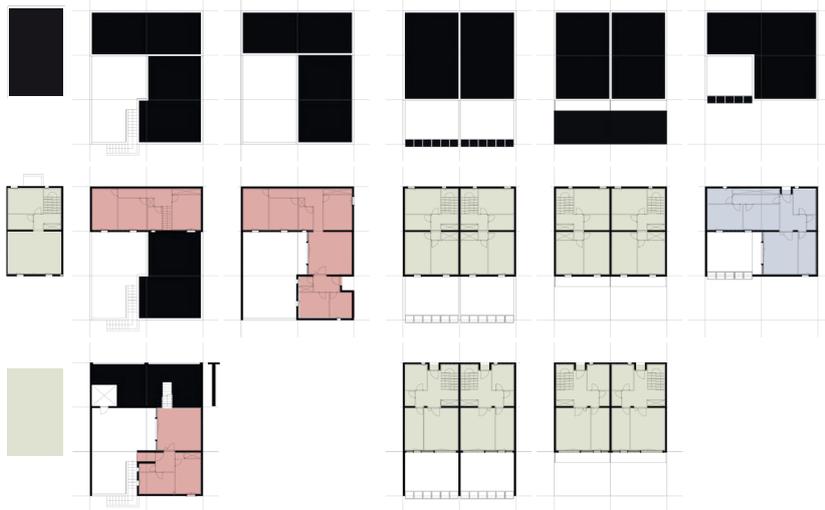


Typologie : Trame et système constructif



Principe structurel
Etat des lieux, 2017

Les poteaux porteurs filent jusque dans la pente et sont habillés de voiles de béton formant des vides sanitaires entre le logement et la pente. Les vides sanitaires absorbent les courbes de niveaux et permettent au bâti de se poser délicatement sur le terrain. Au-dessus, la structure portuse accueille des murs en parpaing en remplissage



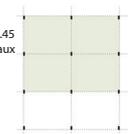
Type 4 pièces + garage
entrée sur cour

Trame
2x 5.60 / 4.45
sur 2 niveaux



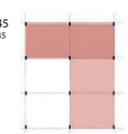
Type 4 pièces terrasse au R+1
Entrée depuis ruelle

Trame
4x 5.60 / 4.45
sur 2 niveaux



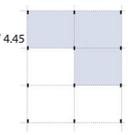
Type 5 pièces
Entrée sur cour

Trame
4x 5.60 / 4.45
avec 2x 5.60/4.45
sur 2 niveaux



Type 3 pièces
Entrée sur ruelle

Trame
3x 5.60 / 4.45



Type 3 pièces
entrée sur escalier collectif



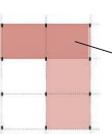
Trame
3x 5.60 / 4.45

Type 4 pièces terrasse au RDC
entrée sur passage collectif



Trame
4x 5.60 / 4.45
sur 2 niveaux

Type 5 pièces
entrée sur cour



Trame
4x 5.60 / 4.45
avec 2x 5.60/4.45
sur 2 niveaux

Matière à projet pour la ville du XXI^e siècle, l'opération de Fabien Vienne est exemplaire par ses réponses aux problématiques actuelles : habitat intermédiaire, espace collectif de qualité par le maillage de rues et de ruelles, soucis du site et inscription dans une culture locale.

Une réflexion a été engagée sur sa forme urbaine pour la traduire en ville durable, et ce tout en gardant lisible la mémoire de cette forme.

Cette approche morphologique a été privilégiée pour enrichir la démarche plus typologique développée par Frédéric Breyse à l'Ensa Marseille (atelier de projet, 2017), qui s'est développée suivant 3 familles de projet : l'amélioration du confort des logements à partir de l'enveloppe, la modification des types de logements, les thèmes conjugués de l'aménagement des espaces publics et de la programmation d'équipements publics structurants.

L'ensemble des réponses apportées par ces deux approches pourrait être amplifié à d'autres opérations.

Ajouter un équipement structurant

Si l'opération se présente comme une petite entité urbaine, les équipements en sont, aujourd'hui, complètement absents. En adéquation avec les modes de vie actuelle, de petits équipements, favorisant la socialité à l'échelle de la population locale et ouverts sur le quartier, deviennent structurants de l'opération (crèche, commerce de proximité, local associatif, parking).

Plusieurs thématiques de projet sont associées : densifier en marge ou en cœur de l'opération, aménager l'espace collectif liés aux équipements, traiter le stationnement pour les habitants et les visiteurs.

Étendre, construire à côté

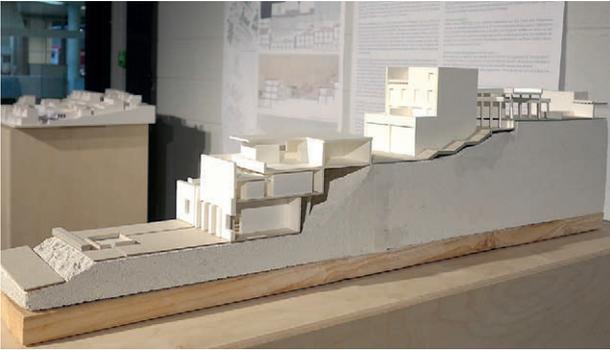
Le caractère proliférant de Notre-Dame de la Garde pose la question des franges, des marges, de leur relation au site. Étendre l'opération signifie faire du projet avec ses limites, les densifier, retravailler l'intervalle entre l'opération et le site.

Plusieurs thématiques sont associées : repousser les mécanismes de l'opération dans ses marges, infléchir une trame pour l'adapter à la topographie et la géométrie du contexte, construire en infrastructure dans la pente, aménager de nouveaux seuils entre l'opération et le site, et travailler la silhouette de l'opération.

Retravailler les discontinuités avec le contexte

Notre-Dame de la Garde comprend deux espaces vides non traités. Situés à la marge de l'opération, aux limites du Parc naturel des Calanques et de l'étalement urbain de La Ciotat, ils forment une discontinuité entre le projet et son contexte.

Les retravailler signifie aborder l'échelle territoriale, traiter la relation au paysage, travailler les vues de l'opération depuis le site et les vues du site depuis l'opération, assurer des continuités de parcours entre l'opération et son contexte, négocier leurs sols à l'image d'Alvaro Siza, et ouvrir le bâti sur le site.



Ajouter un équipement structurant
Projet de Raphaël Berta et Marie Devos

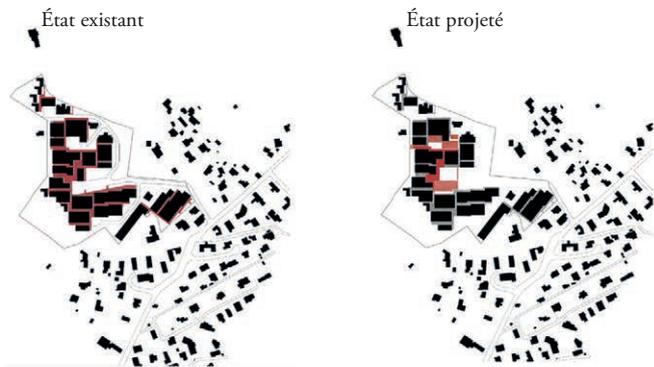
Ajouter un équipement structurant
Projet d'Arthur Fredonnet et Denitzsa Hristova



Étendre, construire à côté
Projet de Anne Helleu et Guillaume Henry



Retravailler les discontinuités avec le contexte
Projet de Mathilde Schaal et Justin Le Sayec



État existant

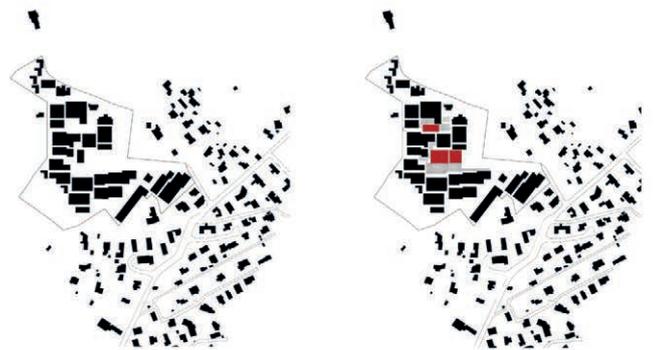
État projeté

Par l'implantation de petits équipements, ce projet redéfinit en place les plateformes dédiées au stationnement. Intégrées aux parcours piétons, elles amplifient le système de placettes en surplomb l'une sur l'autre, qui est situé en cœur de Notre-Dame de la Garde. Sur les quatre plateformes, le projet concerne les deux centrales pour leur proximité avec les placettes et leur position urbaine propice à constituer l'entrée du site.

Sur la place haute, un édifice de petites dimensions s'inscrit dans l'échelle des placettes attenantes ; il accueille un espace associatif de copropriété. A contrario, la place basse constitue une centralité avec l'implantation d'un commerce de proximité, d'ateliers et d'une crèche. Un ascenseur urbain indépendant est installé, liant les deux placettes à la place centrale afin de satisfaire un meilleur accès PMR.

Si l'opération de Fabien Vienne s'abstrait de la pente par le biais de vides sanitaires, le projet cherche le retour topographique sur la place basse.

Le projet met en jeu deux références, Fernand Pouillon et Roland Simounet ; la pierre est utilisée en parement, des portiques ouvrent les équipements sur les espaces collectifs qui leur sont associés, et l'écriture des façades et le traitement des sols intègrent le parcours de l'eau.



Cheminements piétons



Système de places et équipements structurants



Vue de la maquette

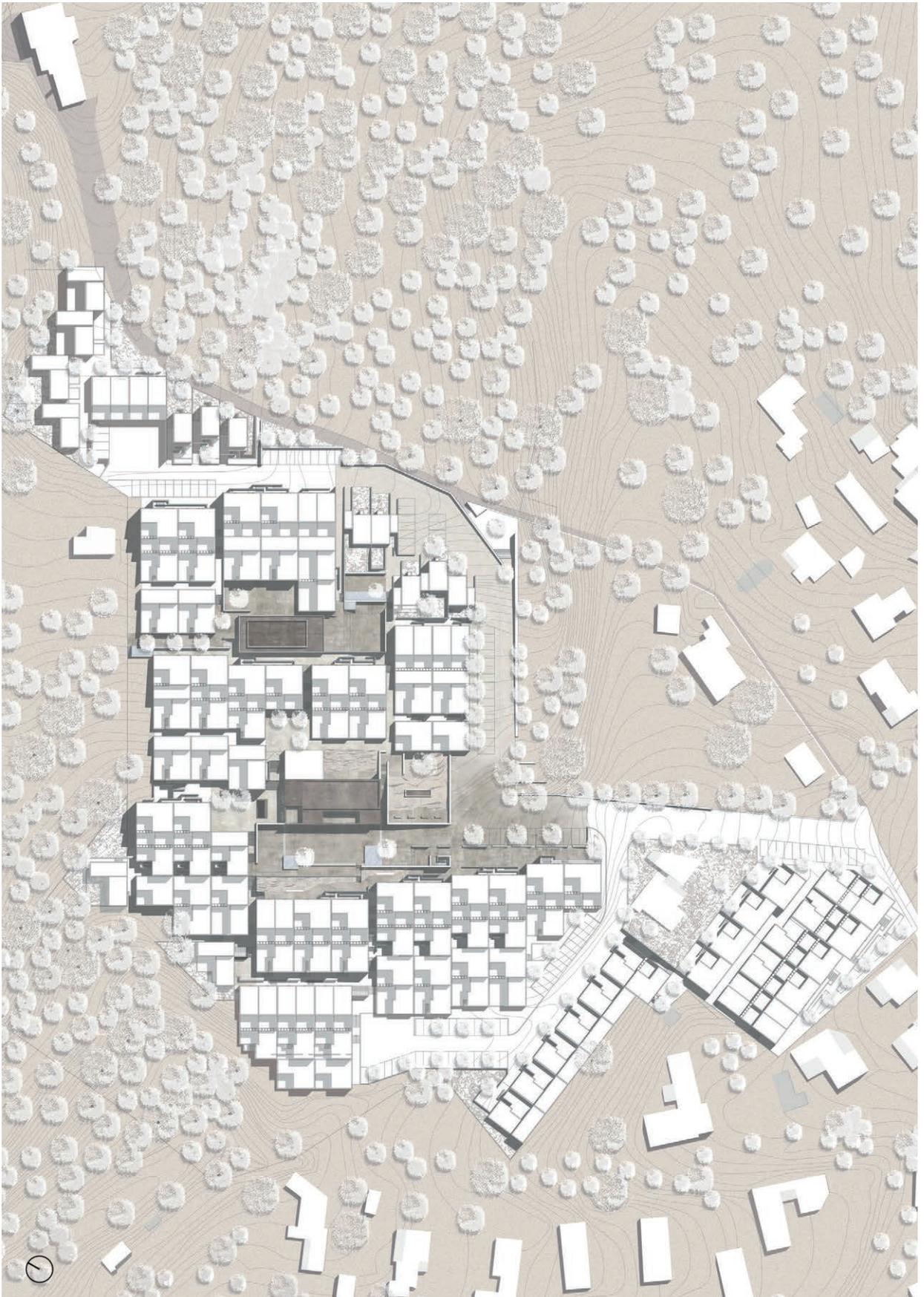


Coupe longitudinale : inscription dans la pente

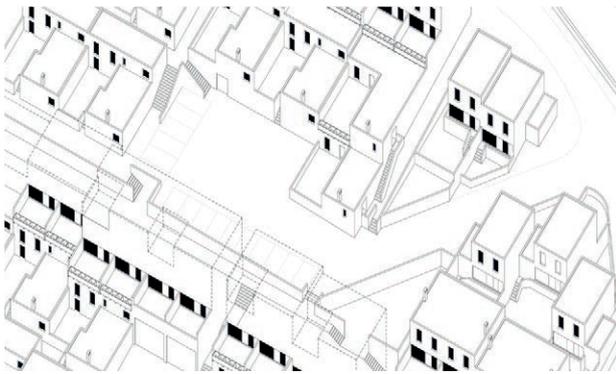
4. TROIS THÉMATIQUES DE PROJET

Ajouter un équipement structurant Projet de Raphaël Berta et Marie Devos*

*Présenté au séminaire international *Réhabilitation de l'Habitat : quels enjeux pour le XXIe siècle ?*, Turin, 22 et 23 novembre 2018



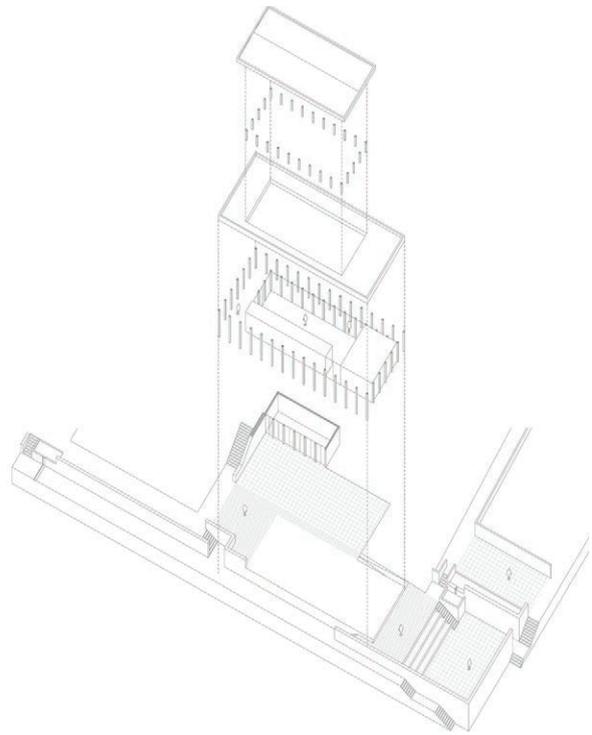
Plan masse



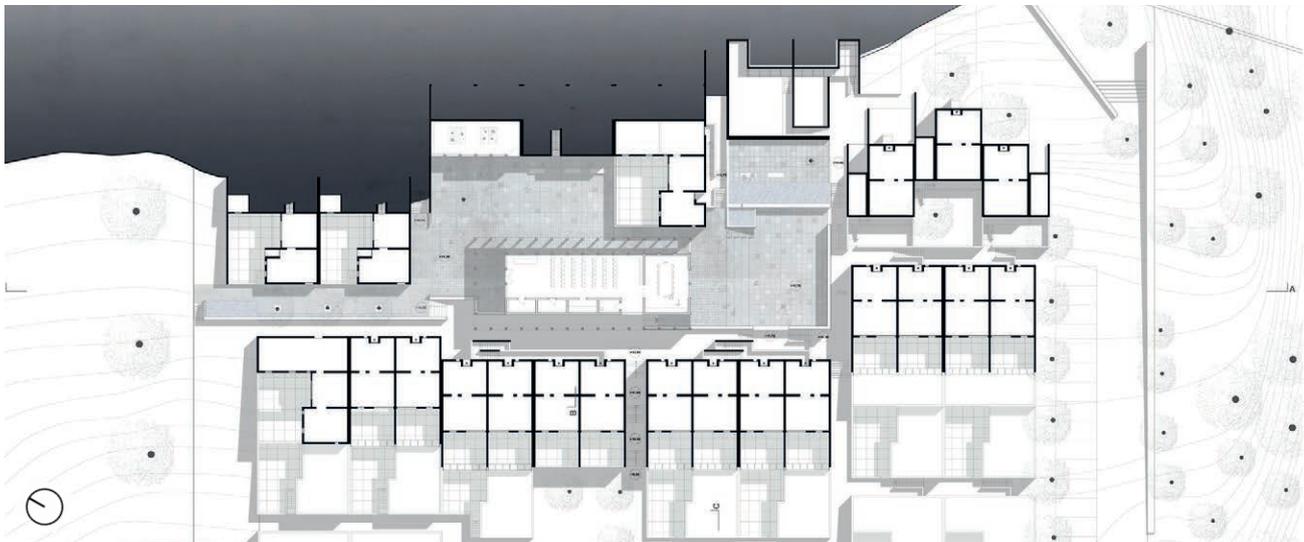
Prééminence du système viaire (état actuel)



Vue de la place haute



Axonométrie de la place haute



Plan de sol - équipements structurant



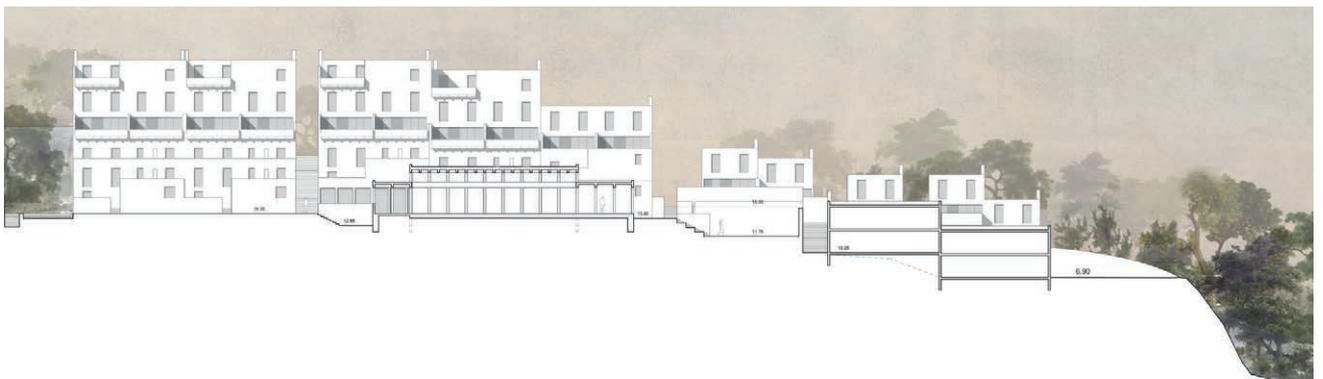
Coupe perspective

4. TROIS THÉMATIQUES DE PROJET

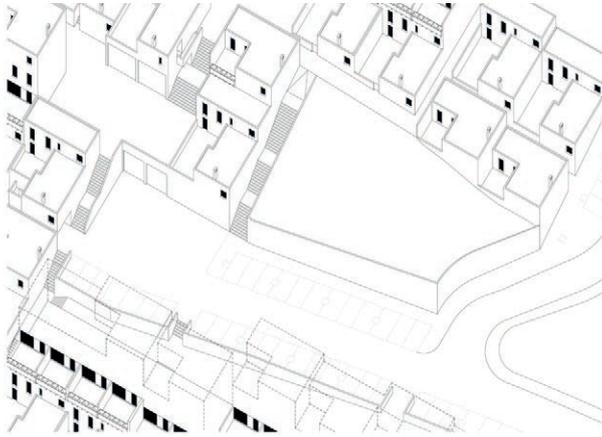
Ajouter un équipement structurant
Projet de Raphaël Berta et Marie Devos



Axonométrie



Coupe sur la place haute



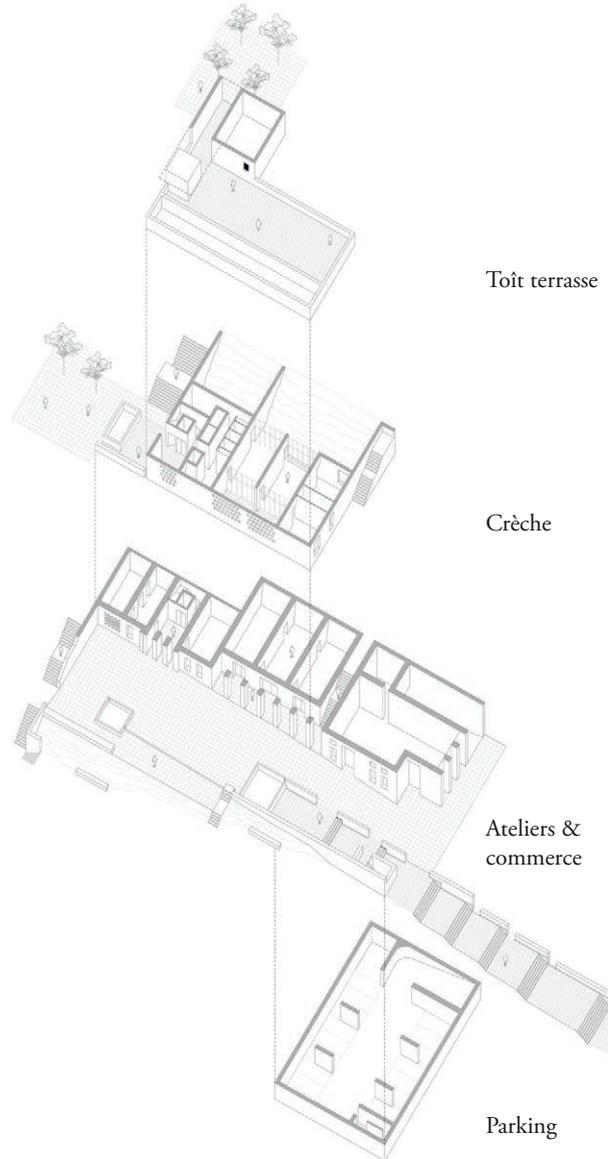
Prééminence du système viaire - état actuel



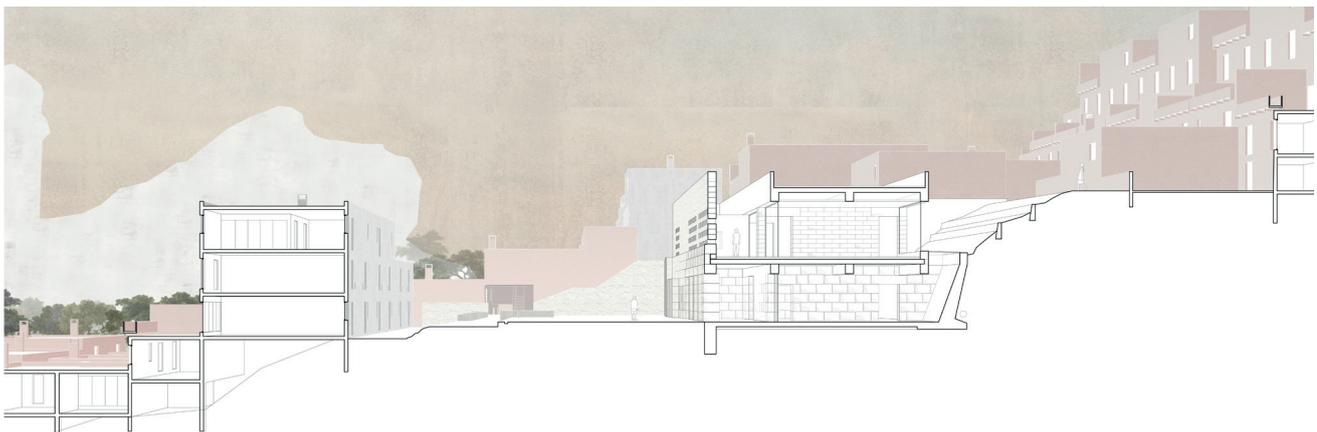
Vue sur la place centrale



Vue vers le toit terrasse et la crèche

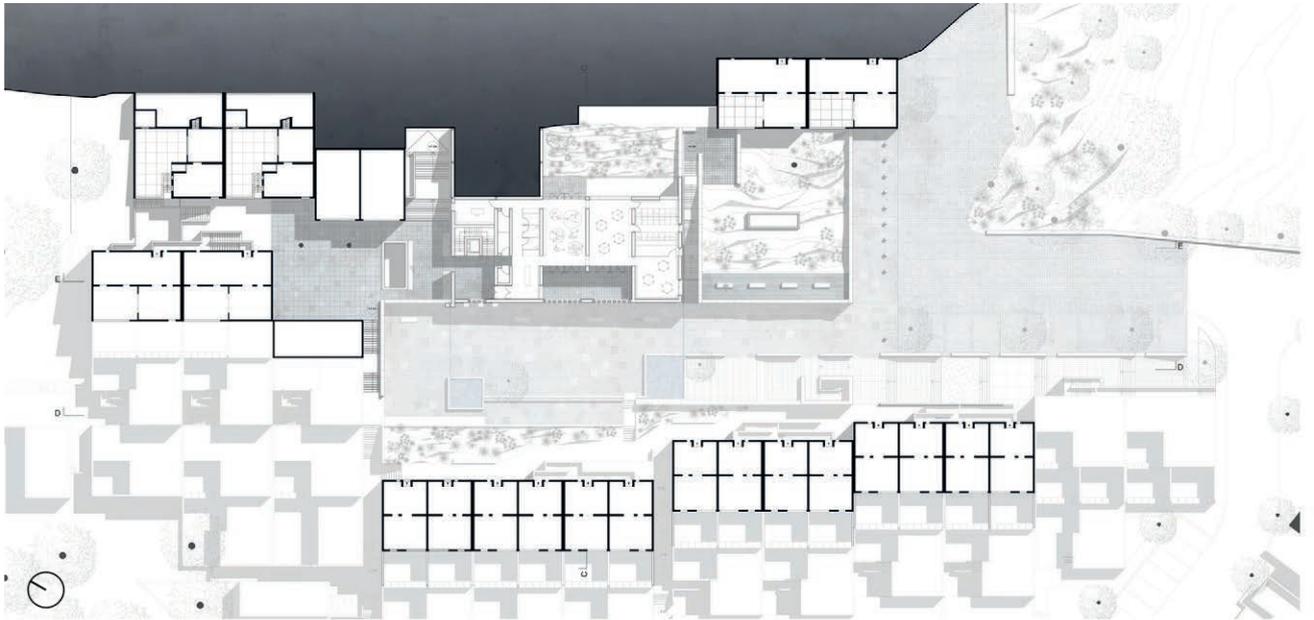


Axonométrie

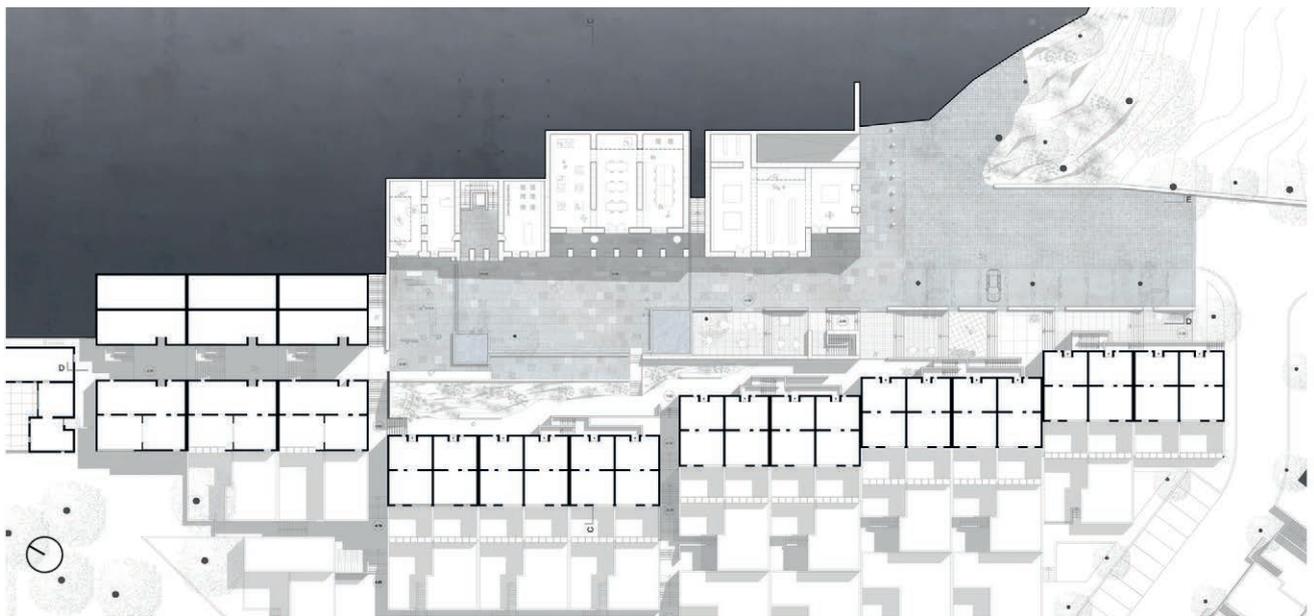


Coupe perspective sur la place centrale

Ajouter un équipement structurant
Projet de Raphaël Berta et Marie Devos



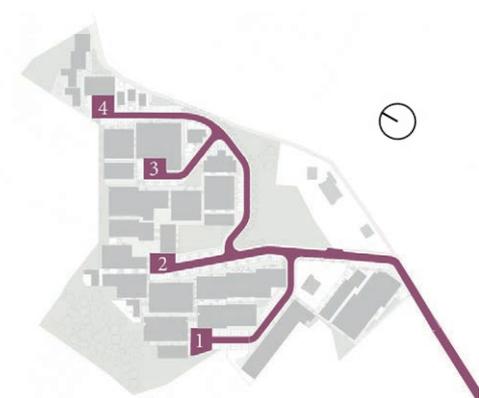
Plan d'étage - crèche



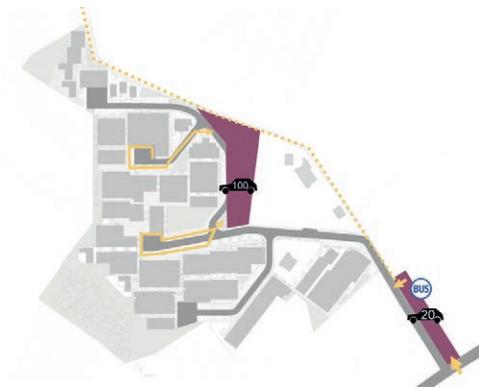
Plan de sol de la place centrale - Ateliers et commerce



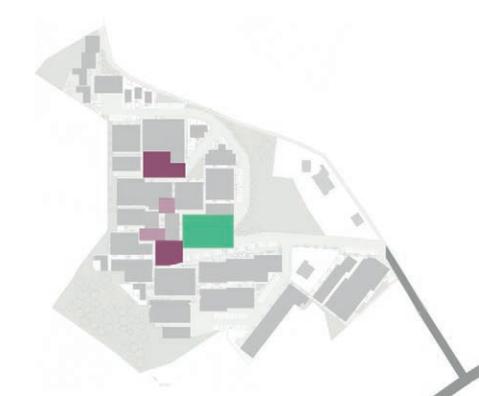
Coupe sur la place centrale



Plateformes arborescentes



Centralisation du stationnement



Nouveaux espaces collectifs



Coupe transversale de l'existant

Face à l'étalement urbain de La Ciotat, ce projet redéfinit la limite de Notre-Dame de la Garde par l'implantation d'un parking à usage des habitants et des visiteurs ; 102 places de stationnement sont créées.

Constitué de 5 niveaux de parking en partie superposés, cet ouvrage d'infrastructure construit dans la pente fabrique une topographie formant socle qui souligne la silhouette et marque l'entrée de l'opération.

Les niveaux de parking sont positionnés pour en rattraper les cheminements intérieurs.

Architecture de murs et de sols, ce parking se caractérise par un jeu de demi-niveau, des patios apportant la lumière en partie centrale, des sols différenciés suivant les usages, des vues cadrées, des références à l'architecture militaire.

Réalisée en béton, faiblement colonisée par la végétation, cette topographie travaille en contraste avec la matérialité du site.

Ce projet s'accompagne d'interventions en cœur d'opération : réaménagement des plateformes centrales, cultures vivrières organisées en terrasse, pièce d'eau, petits équipements coopératifs ouverts sur le quartier.



Vue rapprochée de la maquette

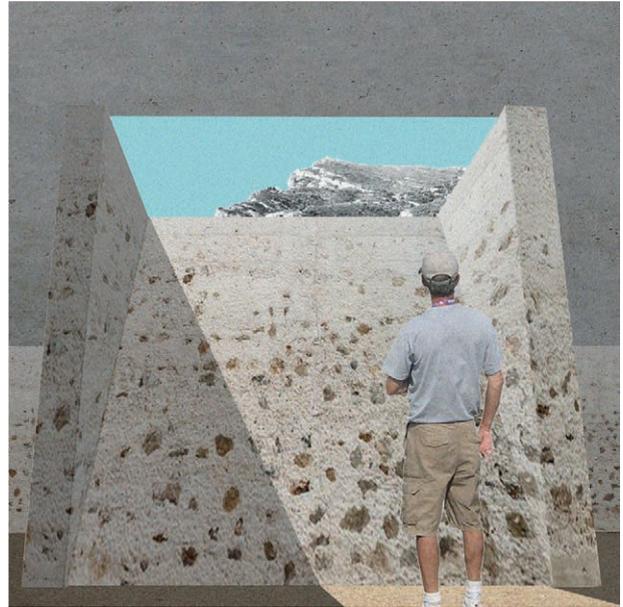
Ajouter un équipement structurant Projet d'Arthur Fredonnet et Denitzsa Hristova



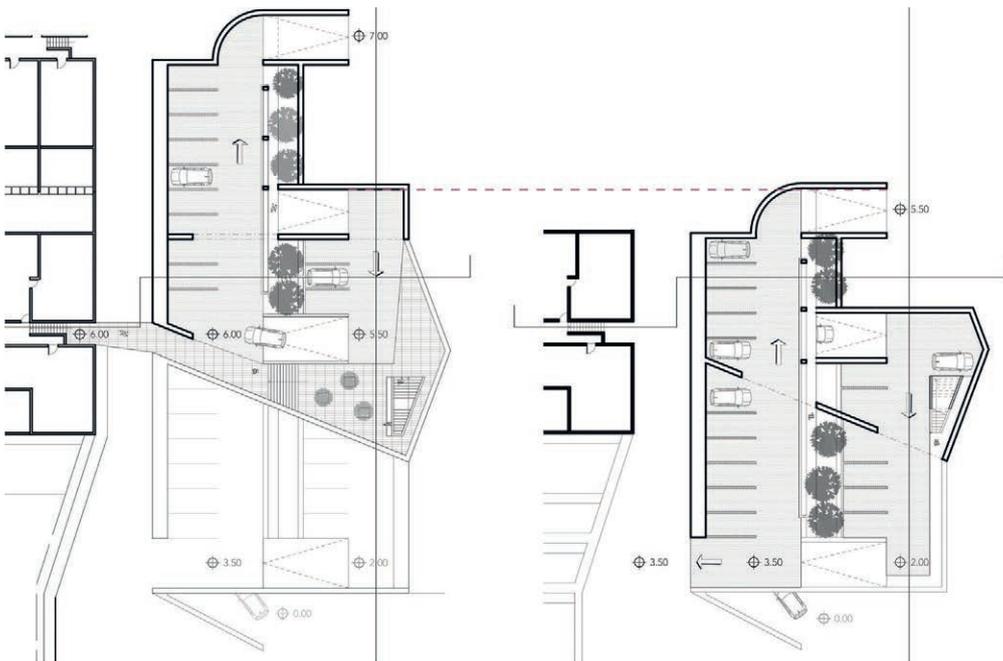
Plan masse



Vue sur le grand paysage



Echappées vers la colline



Plans d'étage courant



Coupe transversale

4. TROIS THÉMATIQUES DE PROJET

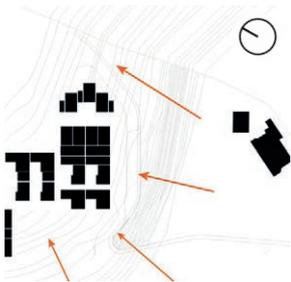
Ajouter un équipement structurant
Projet d'Arthur Fredonnet et Denitzsa Hristova



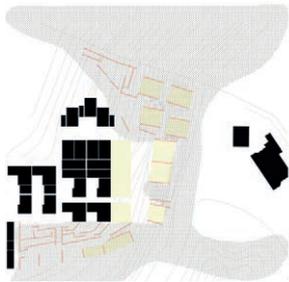
Axonométrie



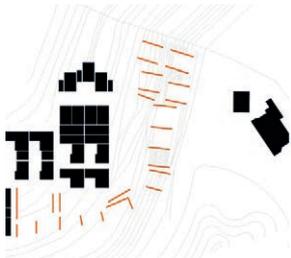
Coupe longitudinale



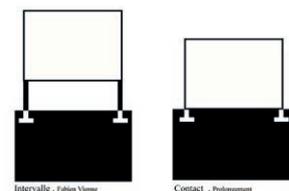
Topographie



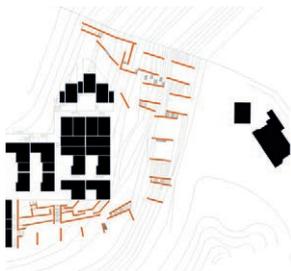
Expansion végétale



Soutènements



Relation au sol



Parcours



Implantation

Face à l'étalement urbain de La Ciotat, ce projet, qui cherche à étendre Notre-Dame de la Garde, lui définit une nouvelle limite discontinue et poreuse que l'on peut pratiquer.

Construit non pas sur mais dans la pente, il s'organise autour d'un système de murs de soutènement et de murs radiaux qui, en opposition au projet de Fabien Vienne, s'adapte à la topographie du site.

Entre ces murs, viennent se caler les différents éléments du programme : logements, petits équipements à vocation associative, jardins partagés.

Placés dans la continuité des cheminements de l'opération, les parcours faits d'escaliers, de vues cadrées, de terrasses réalisées en toiture des bâtiments, de seuils formant la transition privé-collectif, offrent diverses manières de pratiquer la pente.

L'attache au site est renforcée par une forte présence du végétal qui, à l'emplacement de la plateforme centrale, forme la transition entre l'opération et le stationnement créé. Une partie de ce stationnement est aménagée dans la pente, sous les jardins partagés. Le bâti construit en soutènement reçoit un parement en pierre, le bâti émergent est enduit.



Vues de la maquette



Coupe longitudinale

Étendre, construire à côté Projet de Anne Helleu et Guillaume Henry



Plan masse



Vue sur les jardins communs



Vue des nouveaux parcours



Coupe transversale sur le jardin



Coupe transversale sur le bâti inséré dans la pente



Plan de sol



Plan du soubassement

4. TROIS THÉMATIQUES DE PROJET

Étendre, construire à côté
Projet de Anne Helleu et Guillaume Henry



Axonométrie générale



Coupe perspective sur les logements



Coupe perspective sur un logement et une salle polyvalente



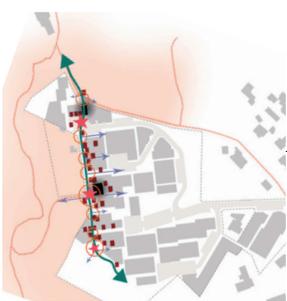
Vue de la promenade



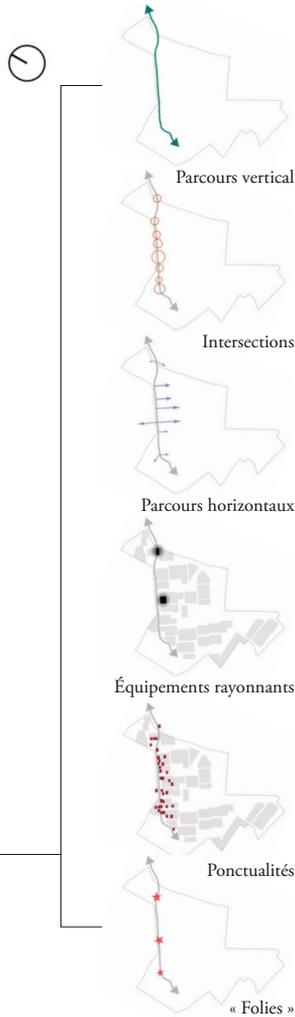
Parcours de randonnée



Parcours au sein de l'opération



La lisière en promenade



A la limite du Parc national des Calanques, ce projet propose des continuités entre Notre-Dame de la Garde et le site, qui s'organisent autour d'un parcours vertical situé en lisière de l'opération.

Fait de séquences, de seuils sur le Parc, d'escaliers, de murs, de végétations et de vues cadrées, ce parcours se caractérise par un retour au sol naturel, en opposition au projet de Fabien Vienne.

Il s'organise autour de parcours horizontaux, qui pénètrent l'opération, et de petits équipements appelés Folies (maison du projet formant belvédère à l'emplacement de la plateforme de stationnement haute, entrée vers le Parc et aire de jeux en bordure de pinède).

A travers le traitement des sols, un soin est porté au cheminement de l'eau et sa récupération par un système de bassins et de cuves enterrées.

En marge de l'opération, la création de seuils, de pergolas, de baies et de balcons dans les murs aveugles ouvre les différents types de logement sur le Parc.



Vues de la maquette



Coupe programmatique

Retravailler les discontinuités avec le contexte

Projet de Mathilde Schaal et Justin Le Sayec



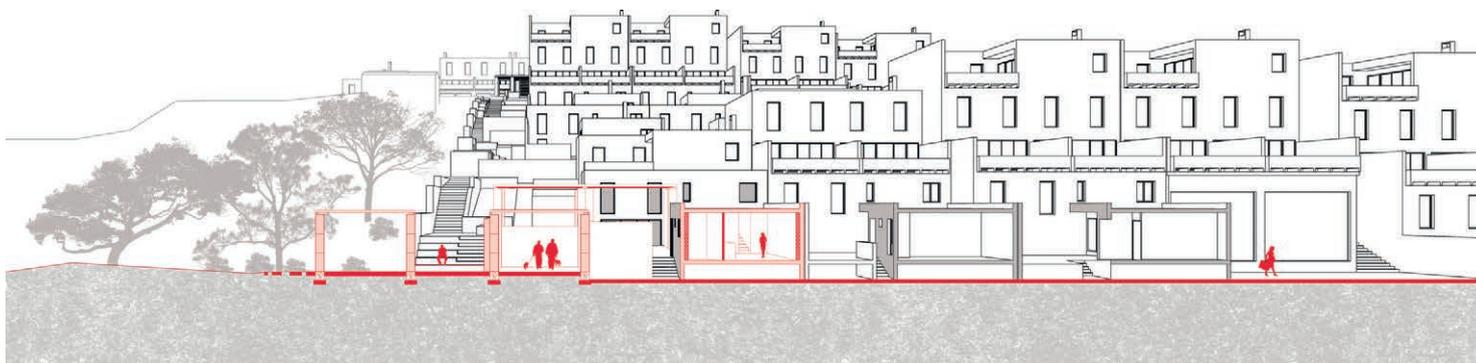
Plan masse



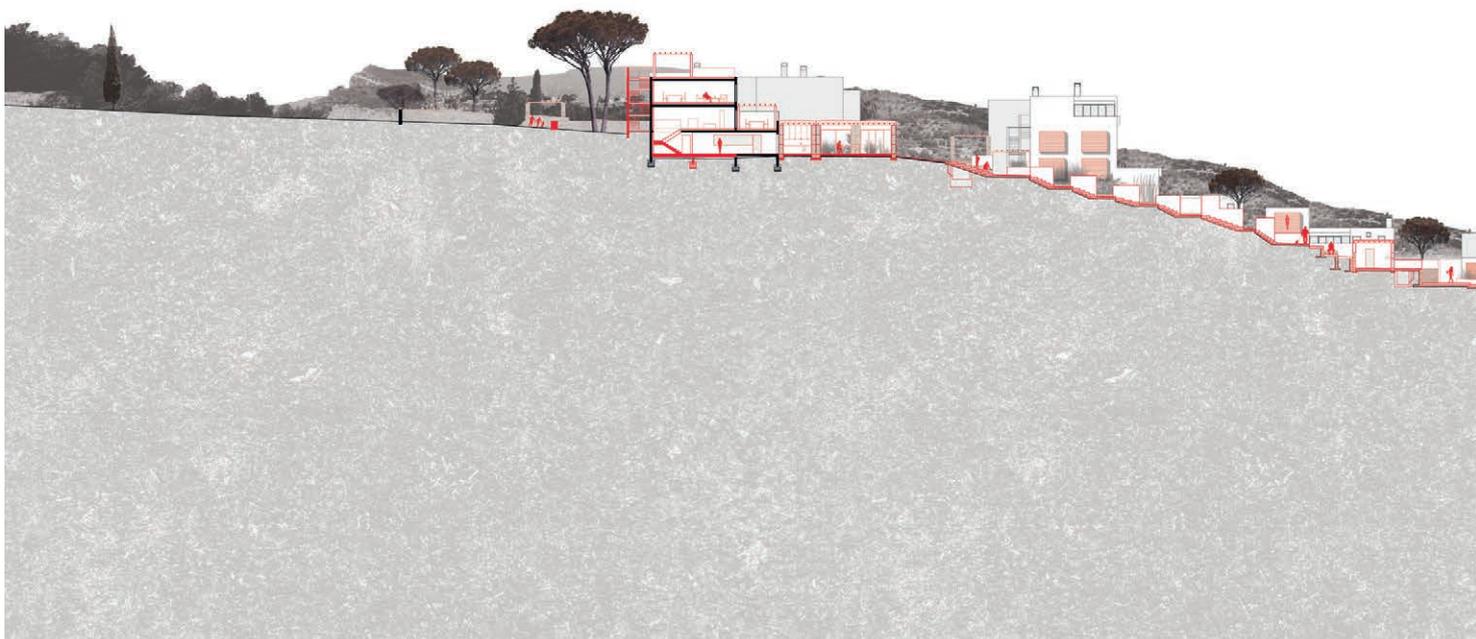
Ouverture de l'échelle domestique à la lisière



La lisière belvédère



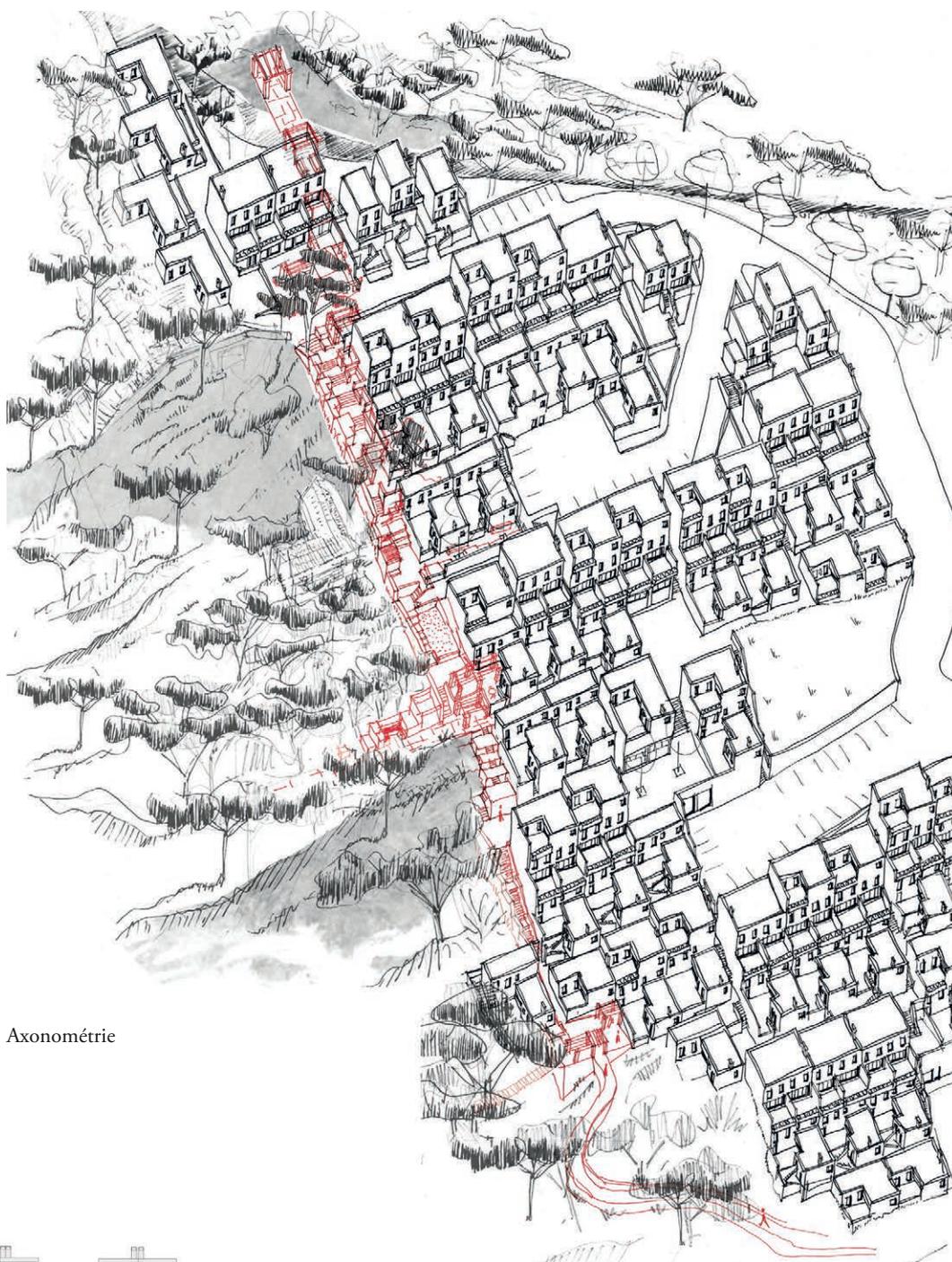
Coupe transversale



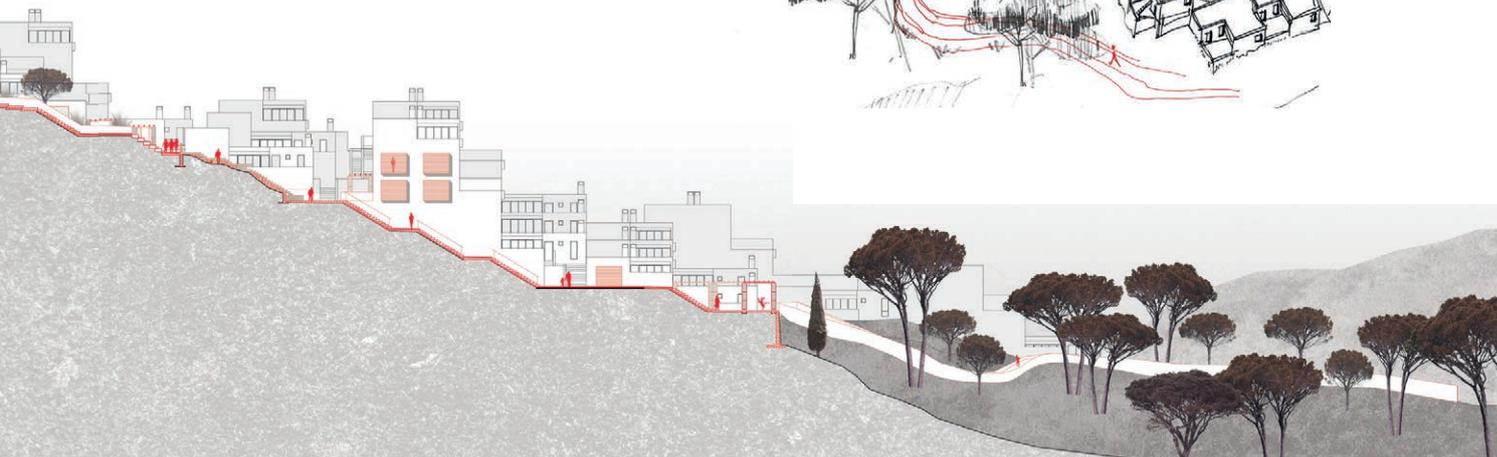
Coupe longitudinale

4. TROIS THÉMATIQUES DE PROJET

Retravailler les discontinuités avec le contexte
Projet de Mathilde Schaal et Justin Le Sayec



Axonométrie



Travaux universitaires

. Manon SCOTTO, *Groupement d'habitations de Notre-Dame de la Garde, 170 logements sociaux à La Ciotat, Fabien Vienne 1970*, mémoire de Master (sous la dir. de René Borruey et Ève Roy), Ensa Marseille, 2015, 120 p. ; repris et présenté à la mention Recherche sous le titre *Rationalité conceptuelle et poétique spatiale: le projet de logements sociaux groupés de Fabien Vienne* (2016).

. Exposition-atelier *Fabien Vienne. Point. Ligne. Surface. Volume*, Cité de l'Architecture et du Patrimoine (Paris), 15 avril 2015 - 25 janvier 2016. Commissariat : Enora Prioul, Aurélie Cottais et Mathilde Chatelet, avec des contributions de Xavier Dousson et Manon Scotto.

. Thierry Durosseau, « Notre-Dame de la Garde, 1967-1971. La Ciotat. Fabien Vienne, SOAA », Fiche-affiche *Label XXe siècle*, CAUE des Bouches-du-Rhône, 2015.

. Pauline BENIELLI, *Résidence Notre Dame de la Garde, Fabien Vienne, La Ciotat 1971. Défigurée ou appropriée ?* mémoire de Master (sous la dir. de René Borruey et Ana bela de Araujo), Ensa Marseille, 2018, 79 p.

Chronologie de publications de/sur Fabien Vienne

. « Mobilier économique », *Le Décor d'Aujourd'hui*, n°36, 1946, p. 28.

. « Les jeunes à la tribune ! quelques principes » et « Études pour un mobilier de rangement et sa modulation », *Le Décor d'Aujourd'hui*, n°46, 1948, p. 48-49 et p. 52-54.

. « M. Aujaleu, directeur général de la Santé, a inauguré le Centre de réadaptation fonctionnelle et motrice du Grau-du-Roi », *Le Midi Libre*, dimanche 28 juin 1959, p. 5

. Fabien VIENNE, Dr. J. ARRIGHI de CASANOVA, « Le centre du Grau-du-Roi, établissement pilote dans le domaine de la réadaptation fonctionnelle et de la rééducation motrice », *La Revue de l'Économiste*, n° 291, octobre 1959, p. 1410-1419

. Fabien VIENNE, Jacqueline VALAT, « Les étudiants réclament de nouvelles formules de vie collective, la Cité universitaire urbanisée », *La Revue de l'Économiste*, n° 298, mai 1960, p. 852-859.

. « Le centre départemental du Grau-du-Roi », *L'Architecture Française*, n° 213-214, mai-juin 1960, p. 60-62.

. « Gennevilliers, détente et repas à l'usine », *La vie collective*, n° 311, juin 1961, p. 1016-1019

. « Une cité de logement pour atelier protégé », *La vie collective*, n° 322, mai 1962, p. 749-753.

. « L'architecture de recherche, le système Trigone », *Techniques et Architecture*, mars 1967.

. Claude GUILLEMINOT, « Des meubles d'avant-garde à coller avec du ruban adhésif », *France-Soir*, 25 mars 1970.

. « Notre Dame de la Garde », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Parisienne*, n° 36-37, 1972, OREAM Provence-Côte d'Azur, fiche 63, 10 p.

. « L'Hôtel Saint-François ouvrira ses portes jeudi », *Le Journal de l'île de La Réunion*, octobre 1972.

. Jean KÜGLER, « Première expérimentation française d'un "terrain Robinson" », *CDC73*, avril 1973, p. 36-41,

. « Les jeux d'aménagement COX », publié en 1972 dans *Elle, La Maison Française, L'Express, Le Journal de la Maison*

. « Fabien Vienne, la recherche de l'essentiel », *Contemporain Design*, supplément au n°282, octobre 1974, p. 18-19.

. « Système de coconstruction en bois : EXN », *Techniques et Architecture*, n° 345, 1980.

. Maurice-Henri LÉNA (Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation chargé des Départements et Territoires d'Outre-Mer), *Bilan de la Politique LTS à La Réunion*, Rapport, décembre 1982.

. Antoine SILBER, « Voir Carros et rêver... », *Le Nouvel Observateur*, 28 janvier 1983, p. 49.

. « Villaboiss : les différents systèmes constructifs en compétition », *Les cahiers techniques du bâtiment*, n° 65, septembre 1984, p. 23-27.

Sources en ligne

. Site <http://www.fabienvienne.com>. Conçu et réalisé à partir de 2007 par Fabien Vienne, Gilles Durupt et Xavier Dousson, aujourd'hui géré par l'Association des amis de Jacqueline et Fabien Vienne (AAJFV).

. Fonds Fabien Vienne et SOAA (434 ifa), Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle (CAPA). Inventaire consultable sur http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_VIEFA

ÉTUDES, PROJETS ET RÉALISATIONS

Urbanisme

- CARROS LE NEUF (Alpes Maritimes)
1200 logements, équipements publics, commerciaux et sportifs. Plan d'ensemble, aménagement paysager, suivi architectural.
- LA GRANDE PRAIRIE (Essonne)
700 logements, équipements commerciaux et de loisirs, lac artificiel. Plan d'ensemble.
- DIVERS GROUPES D'HABITATIONS (La Réunion)
De 10 à 500 logements, Equipements collectifs. Plan masse

Architecture

- Bâtiments administratifs, industriels, hospitaliers, scolaires, hôteliers, logements en immeubles, groupes d'habitations et individuels dont :
- CAISSE DE PRESTATIONS SOCIALES (1 700 m², Djibouti)
 - USINE CIAT (10 000 m², Culoz)
 - CENTRE D'ADAPTATION FONCTIONNELLE (65 lits, Grau du Roi)
 - SIEGE SOCIAL SOCIETE IMMOBILIERE (850 m², La Réunion)
 - HOTEL PRALONG 2000**** (70 chambres, Courchevel)
 - CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS (21 modules, Val d'Hyères)
 - IMMEUBLE PORTE DEVILLIERS (107 logements, Paris)
 - GROUPE D'HABITATIONS NOTRE-DAME DE LA GARDE (170 logements, La Ciotat)
 - ENSEMBLE D'IMMEUBLES LES COLLINES (306 logements, Marseille)
 - MAISONS INDIVIDUELLES et PETITS EQUIPEMENTS COLLECTIFS
Plusieurs milliers réalisés avec le système EXN (La Réunion, Antilles, Guyanne, Nouvelle Calédonie, Australie)

Systèmes constructifs dont :

- EXN ossature bois (logements individuels, équipements collectifs)
- CASENBA préfa béton (logements économiques groupés)
- BLOCALI blocs béton emboîtés à sec - Murs
- ALIBOIS panneaux bois compatibles BLOCALI (murs, planchers)
- TRIGONE structure modulaire métal ou bois (équipements de loisirs)
- TRICOX abris tridimensionnels (manifestations temporaires)

Mobilier dont :

- MEUBLES DEMONTABLES planches entaillées crochetées (tables, bancs, bahuts)
- MEUBLES COMBINABLES contreplaqué et tubes (rangements)
- MEUBLES ADHESIFS Panneaux stratifiés assemblés par rubans adhésifs (rangements)
- MOBILIER VERO structure bois (aménagement de bureaux paysagers)
- MEUBLES ZIX pliants (tables, chaises, tabourets)
- TABLES PIEDS CROISES Bois 3,4,5 pieds
- MOBILIER TRIGONE adapté aux modules TRIGONE
- MOBILIER EXN adapté aux modules EXN
- MEUBLES COX : STRAM - COXIM - TRETABLE - POF - TOUMOUSSE COXIMOUSSE - T.T. - CUBU - MATABAR
Ligne coordonnée par un module de 12 cm, rangements, lits, tables, sièges...

Présentoirs

- FI Modules identiques en matériaux divers
- HOLOGRAMMES Structure poteaux/poutres inox
- SCHOLTES Eléments spécifiques sur trame hexagonale
- SULLEGE Mâts télescopiques planchers/plafonds
- L'OREAL Combinatoire de Bacs plexi

Equipements

ABRIBUS - KIOSQUES - TRANSFO - BANCS ET SIEGES PUBLICS

Expositions dont :

- FOIRE COMMERCIALE DE LA REUNION - SERCA - Structure
- ARTS DECORATIFS PARIS - FI - Salle « Le Créateur »
- BIENNALE DE MILAN - COX - Mobilier
- ARTS MENAGERS PARIS - FU - Panneaux de présentation
- EXPO JANUS LAVILLETTE - DEMIN - Pyramide Laser
- GRANDS HOLOGRAMMES - AP-HOLO - Structure, Capsule Exposition itinérante FRANCE, sponsorisée par Philip Morris et Paris Match
- TRIPTYQUE HERMES - AEROSPATIALE - Présentoir démontable. Exposition itinérante TOULOUSE, NEW-YORK, VANCOUVER

Graphisme

Maquettes de revues, catalogues et brochures publicitaires

Fabien Vienne est né le 18 février 1925 (Paris 7^e), décédé le 31 mars 2016.

1944

- ECOLE DES ARTS APPLIQUES A L'INDUSTRIE - PARIS
Diplôme de fin d'études, mention TB
- MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES - PARIS
Stage de formation des architectes - urbanistes ruraux
Monographie sur l'architecture rurale en Normandie
- MINISTERE DU TRAVAIL - PARIS
Stage de formation professionnelle de menuiserie du bâtiment
- GRANDS MAGASINS DU LOUVRE / STUDIUM - PARIS
Assistant décorateur

1947

- GOUVERNEMENT DE LA SARRE - SARREBRUCK
Responsable du service Décoration : Résidence du Gouverneur, Salle du Parlement, Drapeau sarrois...
- ECOLE DES METIERS D'ART - SARREBRUCK
Assistant à l'atelier d'architecture
- MENUISERIE INDUSTRIELLE ROCHEBRUNE - PARIS
Création de modèles
- AGENCES D'ARCHITECTURE - PARIS
Participation à diverses études chez Perret, Nelson, Lods, Le Corbusier, Hermant, Bossu

1950

- CABINET D'ARCHITECTURE JEAN BOSSU - PARIS
Création d'une agence à l'Île de la Réunion, Chef d'agence
- MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME - PARIS
Urbaniste de l'Île de la Réunion

1957

- SOCIETE D'ÉTUDES ET D'ARTS APPLIQUES A LA CONSTRUCTION ET A L'INDUSTRIE/
SOAA - PARIS, OCEAN INDIEN
Création de la Société et Direction

1979

- Inscription à l'Ordre des Architectes & à la Société Française des Urbanistes
- ECOLE SUPERIEURE D'ARTS GRAPHIQUES / ESAG - PARIS
Professeur d'Architecture
- SOCIETE D'ARCHITECTURE ET D'AMENAGEMENT / SOAA - PARIS, OCEAN INDIEN,
ANTILLES (transformation de la Société créée en 1957)

1983

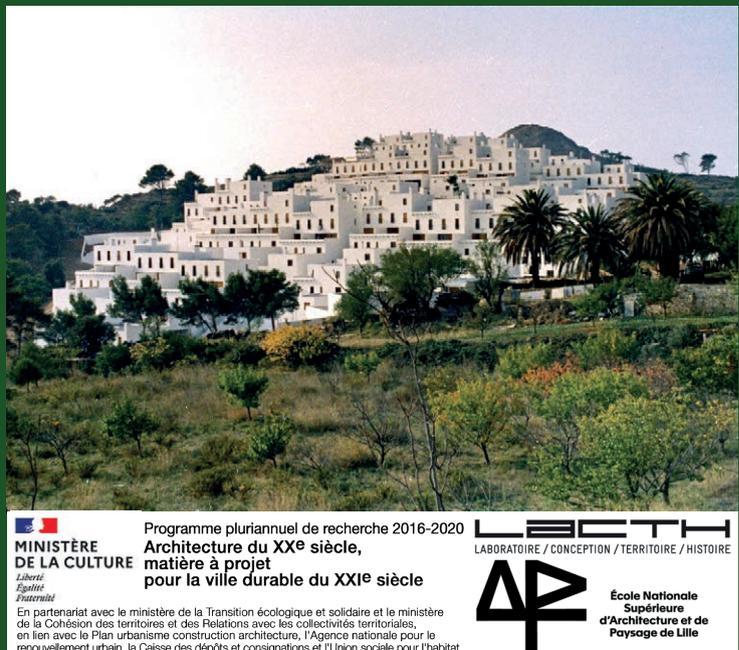
- DIFFUSION INTERNATIONALE DE SYSTEMES / DIS - PARIS, OCEAN INDIEN, ANTILLES
Création de la société et direction

Fabien Vienne a été

- Membre fondateur de l'association « Formes utiles »
- Membre de l'Union des Artistes Modernes (UAM)
- Sociétaire du Salon d'Automne (Paris)
- Exposant aux Salons des artistes décorateurs, Salon d'Automne, Salon des Arts ménagers, Palais de la Découverte, La Villette...
- Lauréat de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie
- Prix René Gabriel
- Lauréat de divers concours d'architecture, notamment d'habitat social et Palmarès de l'habitat 1981 (Île de La Réunion, Ministère de l'Urbanisme et du logement)
- Inscrit au Répertoire des experts de l'habitat dans le Tiers Monde
- Publication de réalisations dans *Le Décor d'Aujourd'hui*, *Contemporain Design*, *Techniques et Architecture*, *Architecture d'Aujourd'hui*, *Le Moniteur du Bâtiment et des Travaux Publics*, *Afrique Expansion*, ...

Les Dossiers du Lacth #5
**Notre-Dame-de-la-Garde à La Ciotat :
règles et modèles de la ville du 21^e siècle ?**

Lacth / Ensapl, novembre 2021



© Lacth / Éditions de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 2021

Publication numérique gratuite, ne peut être vendue.
Cette production est protégée par la législation sur le droit d'auteur. Toute reproduction partielle ou totale est strictement interdite.

